

Le pont qui traverse la Seine à Méry-sur-Seine



*Très
Bonne Année
2023*

Bulletin municipal d'informations - Janvier 2023

**Vivre à
Méry-sur-Seine**





Le mot du maire

Très chers administrés,

Je tiens, tout particulièrement, à vous souhaiter une très bonne année 2023.

Que celle-ci soit une année de pleine réussite et de bonheur. Je vous souhaite également une très bonne santé ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Vous pouvez compter sur mon profond dévouement et soyez certains que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour vous rendre la vie agréable.

Nous tenons notre feuille de route et nos projets avancent à grands pas. Comme nous nous y étions engagés, nos travaux seront réalisés sans augmentation de l'impôt.

Toujours dans la transparence, je souhaite également vous faire part de la nécessité de suspendre un projet, celui du DOJO. En effet, je suis en mode résilience.

Depuis la guerre en Ukraine, nous subissons des hausses très importantes sur l'ensemble des coûts des projets que nous avons programmés durant le mandat.

Je me dois en bonne gestionnaire des deniers publics de faire des choix et de prioriser les projets qui me paraissent essentiels pour la commune de Méry.

Au regard des premières inflations actuelles qui vont inexorablement augmenter dans les semaines et les mois à venir, il est difficile de prévoir les hausses que nous subirons durant les trois prochaines années de notre mandat et je me dois de rester vigilante pour respecter mes engagements.

Malgré ces contraintes, nous sommes confiants et tenaces. Le conseil municipal et moi-même travaillons sans relâche pour tenir nos objectifs.

Je remercie chaleureusement pour leur travail, toutes celles et tous ceux qui m'entourent au sein du conseil municipal, adjoints et conseillers, ainsi que l'ensemble des personnels des services administratifs, techniques et culturels, les ATSEM et le personnel du service "Enfance et jeunesse", sans oublier les membres du CCAS pour leurs efforts au service de la population et de ceux qui en ont le plus besoin.

Je remercie également chacun des acteurs de la commune, pompiers, gendarmes, artisans commerçants, agriculteurs, enseignants, tous les bénévoles des associations sportives et culturelles,... Grâce à vous, notre village s'ouvre vers de nouvelles perspectives dynamiques.

Tous les conseillers et moi-même vous souhaitons à tous une agréable année 2023 et que tous vos souhaits se réalisent.

Bien sincèrement,

Carmen Labille,

Maire de Méry-sur-Seine



Les numéros utiles

Santé

Pharmacie	03 25 21 21 54
Groupe médical	03 25 21 23 22
Infirmières (Delettrez-Niverts)	06 35 58 07 96
Infirmières (Leboeuf-Berdin)	06 09 89 97 53
Masseur kinésithérapeute	03 25 24 93 64
Ostéopathe	06 38 43 76 99
Ambulances Didier	03 25 25 89 89
EHPAD	03 25 21 20 15
ADMR	03 25 24 02 95
Assistante sociale	03 25 37 04 77

Administrations

Mairie	03 25 21 20 42
Communauté de communes	03 25 25 25 15
Centre Communal d'Action Sociale	03 25 21 20 42
Préfecture de l'Aube	03 25 42 35 00
Conseil départemental	03 25 42 50 50
Déchetterie	03 25 21 55 62
Gendarmerie	03 25 21 21 04
CDAD et conciliateur de justice	03 25 21 20 42
Centre des finances publiques (Trésorerie, services publics locaux)	03 25 24 94 65
Centre des finances publiques (Centre des impôts fonciers)	03 25 39 51 30

Enfance - Culture

Collège	03 25 21 21 50
École élémentaire	03 25 21 44 02
École maternelle	03 25 21 14 73
Responsable Accueil de loisirs	03 25 21 83 82
Garderie	03 25 21 92 19
ITEP	03 25 21 24 04
Centre culturel-Médiathèque	03 25 21 21 23 06 99 84 16 89

Dépannage

ENEDIS (Électricité)	09 72 67 50 10
GRDF (Gaz)	08 00 47 33 33
SDDEA (Eau et assainissement)	03 25 79 00 00

Urgences

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

L'annuaire des associations

CLUB DU RENOUVEAU	03 25 21 13 11
APEM	06 66 56 87 76
GYM ADULTE	03 25 24 35 71
DSP	06 23 59 92 70
JEUNES SAPEURS POMPIERS	06 24 41 69 49
LA CHAMPANELLE	06 76 72 76 84
AAPPMA ROMILLY-MÉRY	06 28 66 60 95
GÎTE LOISIRS MÉRY	03 25 21 16 33
SOCIÉTÉ MUSICALE DE MÉRY	03 25 21 24 76
COMITÉ DE FOIRE	06 12 84 06 23
ÉCHECS EN SEINE	06 86 40 35 94
WADO KARATÉ MÉRYCIENS	07 78 69 16 42
ASSOCIATION FAMILIALE	03 25 21 24 65
MÉRY BASKET CLUB	03 25 25 24 84
FOOTBALL CLUB SAINT-MÉZIERY	06 33 32 66 11
FERME PÉDAGOGIQUE DE MÉRY	03 25 21 16 33
JUDO- OLYMPIQUE CLUB	06 67 08 27 50
UNCAFN	03 25 21 22 19
COMITÉ DES FÊTES	06 98 43 72 87
SOCIÉTÉ DE CHASSE	06 60 92 73 70
CAB&NÉON	07 66 08 72 02
CHOREAM	06 72 36 49 11
ADMR	03 25 46 68 94
LA BOULE MÉRYCIENNE	06 27 77 28 60
MONKEY'S FAMILY	06 95 97 03 33

Directrice de la publication : Madame Carmen Labille
 Infographie et mise en page : Frédéric Lambert - Impression : Lemaire-Thiebaut
 Tirage : 750 exemplaires - Dépôt légal à parution
 Mairie de Méry-sur-Seine - Tél. : 03.25.21.20.42

Avec Panneau Pocket soyez prévenu, alerté, informé

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT
LES INFOS ET ALERTES
DE VOTRE MAIRIE

Votre maire vous offre l'application PanneauPocket pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette, en recherchant PanneauPocket sur les stores.

Recherchez votre commune au sein de l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune alerte !

Pas de smartphone ni de tablette ? Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT
LES INFOS ET ALERTES
DE VOTRE MAIRIE

100% GRATUITE
100% ADAPTÉE
0% PUBLICITAIRE

Pas de création de compte
Pas de recueil de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !

- Événements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Qu'en pensez-vous, quand vous le souhaitez !

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

10% de réduction sur votre lieu de résidence, le village de vos vacances, les communes de vos proches...

Le mercredi, votre jour de collecte.

JANVIER					FÉVRIER					MARS							
Semaines	01	02	03	04	05	Semaines	05	06	07	08	09	Semaines	09	10	11	12	13
LUN	02	09	16	23	30	LUN	06	13	20	27	LUN	06	13	20	27		
MAR	03	10	17	24	31	MAR	07	14	21	28	MAR	07	14	21	28		
MER	04	11	18	25		MER	01	08	15	22	MER	01	08	15	22	29	
JEU	05	12	19	26		JEU	02	09	16	23	JEU	02	09	16	23	30	
VEN	06	13	20	27		VEN	03	10	17	24	VEN	03	10	17	24	31	
SAM	07	14	21	28		SAM	04	11	18	25	SAM	04	11	18	25		
DIM	01	08	15	22	29	DIM	05	12	19	26	DIM	05	12	19	26		

AVRIL					MAI					JUIN							
Semaines	13	14	15	16	17	Semaines	18	19	20	21	22	Semaines	22	23	24	25	26
LUN	03	10	17	24		LUN	01	08	15	22	29	LUN	05	12	19	26	
MAR	04	11	18	25		MAR	02	09	16	23	30	MAR	06	13	20	27	
MER	05	12	19	26		MER	03	10	17	24	31	MER	07	14	21	28	
JEU	06	13	20	27		JEU	04	11	18	25		JEU	01	08	15	22	29
VEN	07	14	21	28		VEN	05	12	19	26		VEN	02	09	16	23	30
SAM	01	08	15	22	29	SAM	06	13	20	27		SAM	03	10	17	24	
DIM	02	09	16	23	30	DIM	07	14	21	28		DIM	04	11	18	25	

JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE								
Semaines	26	27	28	29	30	31	Semaines	31	32	33	34	35	Semaines	35	36	37	38	39
LUN	03	10	17	24	31		LUN	07	14	21	28		LUN	04	11	18	25	
MAR	04	11	18	25			MAR	01	08	15	22	29	MAR	05	12	19	26	
MER	05	12	19	26			MER	02	09	16	23	30	MER	06	13	20	27	
JEU	06	13	20	27			JEU	03	10	17	24	31	JEU	07	14	21	28	
VEN	07	14	21	28			VEN	04	11	18	25		VEN	01	08	15	22	29
SAM	01	08	15	22	29		SAM	05	12	19	26		SAM	02	09	16	23	30
DIM	02	09	16	23	30		DIM	06	13	20	27		DIM	03	10	17	24	

OCTOBRE					NOVEMBRE					DÉCEMBRE								
Semaines	39	40	41	42	43	44	Semaines	44	45	46	47	48	Semaines	48	49	50	51	52
LUN	02	09	16	23	30		LUN	06	13	20	27		LUN	04	11	18	25	
MAR	03	10	17	24	31		MAR	07	14	21	28		MAR	05	12	19	26	
MER	04	11	18	25			MER	01	08	15	22	29	MER	06	13	20	27	
JEU	05	12	19	26			JEU	02	09	16	23	30	JEU	07	14	21	28	
VEN	06	13	20	27			VEN	03	10	17	24		VEN	01	08	15	22	29
SAM	07	14	21	28			SAM	04	11	18	25		SAM	02	09	16	23	30
DIM	01	08	15	22	29		DIM	05	12	19	26		DIM	03	10	17	24	31

■ Semaines impaires : Les déchets ménagers et les sacs de tri

□ Semaines paires : Pas de collecte

Jours fériés : à l'exception des 1er mai et 25 décembre, la collecte est assurée normalement lors des jours fériés.

Consultez le calendrier pour vérifier les dates de report.

Merci de sortir votre bac et vos sacs de tri la veille au soir de la collecte.

Merci d'apporter vos emballages en verre et vos papiers dans les bennes d'apport volontaire dédiées.

Le recyclage n'est pas possible sans vous : merci de vous impliquer au quotidien dans ce geste en faveur de l'environnement !

Communauté de Communes Seine & Aube
Tél : 03-25-25-15 - Mail : contact@comcomsa.fr
www.ccseineetaube.fr



Le point sur le mandat

par madame Labille, maire de Méry-sur-Seine

Il est important, pratiquement à mi-mandat, de faire un point sur les principaux travaux réalisés et ceux en cours de réalisation.

Travaux terminés

Les écoles

Les travaux ont été importants avec le changement des chaudières, l'isolation des plafonds, la pose de menuiseries, le double vitrage, les peintures, le changement du mobilier et des volets occultants.

Nous avons mis tous nos efforts pour que les enfants soient accueillis dans de très bonnes conditions et nous continuons avec le passage en LEDs de tous les luminaires de l'école et de l'espace socio-culturel.

Le parking rue Delaitre

Un parking paysagé de 19 places a été créé, avec sécurisation de la rue Delaitre à l'arrivée et à la sortie des enfants des écoles par des plots rétractables.

Ce parking est aussi équipé de bornes de recharge pour voitures électriques.

La phase de travaux N° 1 de la place Croala

Les travaux ont été compliqués du fait que nous avons dû faire reprendre certains éléments. Les pierres de parement n'étaient pas posées dans les règles de l'art, les pavés, les marches; le tout à la charge des entreprises défaillantes. Mais c'est enfin terminé.

La restauration de cette place était incontournable du fait de l'obligation de rendre accessible PMR les commerces existants et de les pérenniser.

Voir page 7

L'acquisition et la rénovation de la maison des associations

Ce bâtiment se situe route de Plancy et nous y avons réalisé des travaux d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) et ERP (Établissement Recevant du Public). Une partie héberge actuellement la mairie durant les travaux et une autre partie les associations. En finalité, le bâtiment sera dédié pour l'ensemble aux associations.

L'archivage et le déménagement de la mairie

Le déménagement de la mairie a été effectué par le personnel communal et quelques conseillers. Un tri de tous les objets identifiés au "grenier" fera l'objet d'une future exposition. Nous avons trouvé des trésors du passé.

Ce travail conséquent a permis d'économiser une prestation extérieure de plus de 8 000 €.

La réorganisation totale du secrétariat

La tâche a été lourde, en effet il n'y a plus de secrétaire qualifiée sur le marché, il a fallu trouver des solutions. J'ai fait appel à une ancienne DGS, jeune retraitée, pour former notre personnel en fonction des besoins. Je peux vous avouer que je suis satisfaite de l'équipe assurant le secrétariat, une secrétaire générale, Mme Juliette Couttet, une comptable, Mme Betty Chanteclair, et un agent d'accueil, Mme Ludivine Millet.

Nous avons mis en place la comptabilité analytique qui est une comptabilité d'exploitation interne qui me permet de connaître les coûts de chaque service et de chaque bâtiment et de réguler les charges d'exploitation en fonction d'un budget serré.

La création du centre de loisirs communal depuis le 1^{er} janvier 2021

Depuis deux ans, la commune a souhaité que l'accueil soit entièrement communal. Ainsi les enfants sont accueillis toute l'année avec la même équipe dans le même environnement, ce qui permet une continuité pédagogique ou éducative entre la période scolaire et les vacances.

Une équipe stable est à l'écoute des enfants, de leurs besoins et de leurs envies. Pour éviter de faire deux services où les petits n'avaient que 45 minutes pour manger et que les grands devaient attendre 13 h, j'ai souhaité ne faire qu'un seul service en ouvrant 3 salles de restauration au lieu d'une.

Les ATSEM participent et accompagnent les enfants de la maternelle à la cantine. Les enfants sont sécurisés en ayant toujours les mêmes référents. Les ATSEM favorisent la mise en place parallèle des objectifs pédagogiques de l'école et de l'accueil péri-scolaire. Tous les enfants ne sont plus limités en temps pour se restaurer.

Les assistantes maternelles

Deux réunions ont été planifiées pour échanger avec les assistantes maternelles et une référente a été nommée.

Le City stade avec un filet de sécurité

Pour réaliser le City stade, nous avons échangé un terrain qui appartenait à la CCSA avec l'espace où était situé l'ancien terrain de tennis reconfiguré en parking pour le Cosec.

Cet aménagement permet aux enfants de pratiquer du football, du basket, du hand-ball, dans un espace agréable et sécurisé.

Le canal du Moulin

Un dossier conséquent pour lequel nous avons eu l'accord, pour l'instant en test, de réguler l'entrée d'eau dans le canal par des plots en béton.

Les résultats sont probants, il y a moins d'arrivée d'eau dans le canal qui reprend désormais uniquement la capacité qu'il peut absorber.

La rue Chevalot

Tous les réseaux sont désormais enterrés, les travaux de voirie en surface sont programmés début 2023.

Voir page 9



Le COPE (Conseil de la Politique de l'Eau)

La municipalité a décidé au 1er janvier 2022 de confier la gestion de l'eau et de l'assainissement au SDDEA.
Voir page 8

L'acquisition de terrains

Terrain cadastré ZA 48 au chemin rural dit de "La pointe Goulard" pour une superficie de 2 901 m², pour faire le verger communal. Voir page 12
Terrain cadastré qui est situé à côté du City Stade pour un futur projet.

L'agrandissement du "Colombarium"

Deux pyramides de 20 cases, un caveau pour la réception des cendres avec un puits de dispersion sont venus compléter l'existant.

Le mur du cimetière

En très mauvais état, il a été complètement refait à neuf le long de la route de Plancy.

Travaux en cours

Phase de travaux N° 2 de la place Croala

Elle est programmée pour 2023/2024 avec la création d'un parking supplémentaire, un aménagement paysager et le repositionnement de la statue de Valmy "Le Volontaire".

La mairie

Les travaux ont commencé le 5 décembre 2022 par le désamiantage de la toiture. Ce bâtiment remarquable sera restauré en gardant son authenticité et son intérieur réaménagé.

La salle du premier étage pourra accueillir des événements culturels comme des expositions, des concerts classiques et bien entendu les mariages.
Voir page 5

Les rues Montpellier, Nationale, du Port et la ruelle du Port

Les études de l'agence de l'eau devraient être terminées fin Janvier. Les travaux vont ensuite s'enchaîner jusqu'à la fin du mandat. Ils ont pris du retard dû principalement aux études que nous avons dû réaliser. Les réseaux d'eau et d'assainissement étaient en très mauvais état.

Nous aurions pu commencer avant la fin des études, mais nous aurions perdu alors plus de 250 000 € de subventions de l'Agence de l'Eau. (2023-2025).

La création d'un espace de jeux et rénovation du parking prévu en 2023

En continuité des travaux programmés par la CCSA pour le stade, la commune va en complément créer des aménagements extérieurs.

Le camping

Je n'ai pas souhaité réouvrir en l'état le camping qui comptabilisait des pertes de 15 000 € à 20 000 € par an.

Cependant, celui-ci reste un atout pour Méry-sur-Seine.

Nous envisageons une modernisation du site sous l'enseigne "Camping de mon village" avec une adaptation et des travaux complémentaires sur les installations existantes avec 20 emplacements pour les camping-cars et 20 emplacements pour le camping et le caravanning.

Plus attrayant, la gestion automatisée sera confiée à la société "Camping-Car Park", ce qui permettra d'en équilibrer le budget.

Voir page 10

Le projet de la Résidence Séniors (parcelles ZD 65 à 70 et ZD 73)

Les séniors sont de plus en plus nombreux, ils ont besoin de logements adaptés, confortables et accessibles PMR.

La politique que nous menons en faveur des aînés revêt une importance particulière dans les actions portées par la commune; ce sont 20 logements qui seront créés en 2024/2025.

Les parcelles prévues pour ce projet sont classées en zone 1AUy et doivent passer en zone UB (2023), c'est pourquoi une demande de révision du PLU est en instance.

La sécurité

Nous allons procéder à l'installation de treize caméras sur l'ensemble de la commune.

En remplacement de la sirène communale qui n'était plus en fonction depuis plusieurs années, une nouvelle va être installée.

Passage en LEDs de tout l'éclairage public de la commune

Voir page 12 et 14

D'autres sujets sont à découvrir dans le bulletin.....

Bienvenue à Mme Ludivine Millet



Ludivine a intégré la collectivité le 5 septembre 2022 après avoir travaillé pendant 4 ans à la mairie de Bréviandes.

Elle est ravie de faire partie de l'équipe dynamique et sympathique de Méry-sur-Seine au sein de laquelle elle a trouvé sa place rapidement.

Maman de trois enfants et résidant actuellement sur la commune, ce rapprochement géographique lui a permis de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Elle vous accueille au secrétariat de la mairie où elle s'occupe des démarches administratives courantes, mais gère également les demandes d'état civil, les demandes de location de salle ou bien encore les dossiers d'urbanisme.

Méry et la vallée

Une question s'impose à l'esprit : pourquoi Méry-sur-Seine s'est installée dans la vallée.

Personne ne peut répondre à cette question, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses.

Dès lors qu'il n'existait que peu de ponts entre Troyes et Nogent-sur-Seine, il est vraisemblable qu'il y avait sans doute un gué, à l'origine d'une route, puis de l'agglomération fort ancienne.

La vallée, c'est l'eau à proximité, pour les hommes et les animaux.

La vallée, c'était le bois giboyeux où l'on pouvait se protéger. Ce fut encore le cas en février 1814, lors de l'attaque des Cosaques et des Prussiens contre les troupes de l'empereur Napoléon. La ville brûlait et les habitants trouvèrent refuge en forêt.

Les bois permettaient tout autant le chauffage que des matériaux de construction.

C'était aussi les trains de bois flottés vers la capitale. S'y ajoutaient les bateaux en bois descendant le fleuve jusqu'à Paris. Ceux-ci étaient alors démontés et servaient de bois de gros œuvre ou de chauffage.

La vallée, c'était également une ressource d'énergie hydraulique sur les dérivations du fleuve. Les moulins hydrauliques en sont la preuve. Celui de Méry-sur-Seine fut malheureusement vendu et démonté, pour être remonté chez nos voisins belges...

S'ajoutent aux moulins, les jardins potagers, les prés de fauche pour le bétail et les chevaux, y compris ceux de Paris, avant 1900.

N'oublions pas non plus les arbres régulant partiellement les inondations. Un peuplier consomme, en période de feuillage, jusqu'à 250 litres d'eau par jour. Les premières plantations de cet arbre datent du sieur Guerrapin, vers 1785.

Au début des années 1970, on a coupé des méandres de la Seine. Le résultat fut catastrophique, hormis pour les entrepreneurs de travaux publics : érosion accrue des berges et chablis.

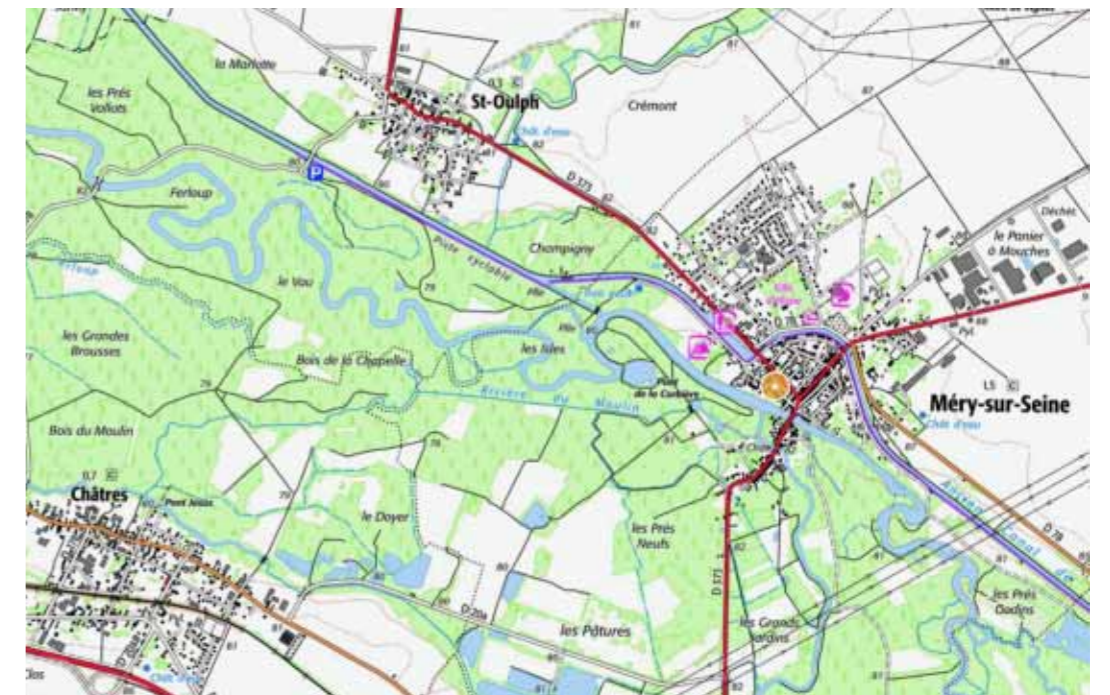
20 ans après, la Seine a repris plus de 70 % de son ancien cours...

Le couvert majoritairement boisé de la vallée nous permet également d'avoir une eau potable de bonne qualité, grâce au nouveau captage AEP (Adduction d'Eau Potable) implanté il y a bientôt sept ans, dans le chemin des Monts.

Des bémols à cela pourtant. Certains peupliers sont malades, souffrant d'attaques de pucerons lanigères. Pour l'instant, le cultivar L214 a fait l'objet des dégâts les plus sévères, mais les clones du peuplier L45-51, Triplo et Dorskamp peuvent subir des attaques.

Le puceron lanigère attaque préférentiellement les peupliers d'un âge supérieur à 8 à 10 ans. Les peupliers adultes ou dépassant les 90 cm de circonférence sont les plus attaqués et par conséquent les plus sensibles. L'épidémie semble provenir du centre ouest.

Autre bémol, les chablis liés aux crues. Les peupliers ont des racines traçantes. Plantés trop près des berges, ils présentent un fort risque de chute avec érosion accrue. On l'observe fort bien lors des crues. La solution est simple : planter des arbres à racine pivot sur les dix premiers mètres, le long des berges. Ce peut être des aulnes ou des saules.



Actuellement, le CCAS de la commune possède des bois, dont un massif d'environ six hectares aux abords de Romilly-sur-Seine.

Quant aux gravières, elles sont fort heureusement peu nombreuses. Cela évite le mitage de la vallée. Cela protège notre ressource en eau potable, tout en luttant contre les inondations récurrentes.

Pierre Benoit



Soutien des aînés à domicile

L'activité de "Main dans la main" a débuté le 1^{er} août 2022 à Méry-sur-Seine et est déjà forte de son succès, Mme Maddly Vallet, aide-soignante avec une qualification d'assistante de soins en gérontologie et fondatrice a été rejointe par une seconde aide-soignante Mme Corinne Nonot.

7 jours sur 7 et jours fériés également, notre rôle d'accompagnatrices a pour objectif d'offrir à la personne âgée, le meilleur équilibre possible entre le maintien de l'autonomie de l'aîné et les soins dont il a besoin.

Nous accompagnons également des personnes qui souffrent d'isolement, de dépression ou encore de la maladie d'Alzheimer ou apparenté.

Nous proposons différents services d'aide à domicile tels que les soins et actes de la vie quotidienne :

- L'hygiène corporelle (la toilette, capiluve, pédiluve etc. ...)
- L'aide aux repas,
- Divers ateliers (cognitif, sensoriels, bien-être, motricité, atelier culinaire, pâtisserie ...)
- Services d'accompagnement (sortie extérieure, visites en EHPAD ou diverses structures ...)

D'autres services peuvent encore être mis en place selon les besoins et/ou les choix de la personne.

Un relais peut-être également proposé pour soulager l'aîné.

C'est là que le rôle de l'aide-soignante à domicile prend tout son sens ! L'aide-soignante agit comme un accompagnateur au quotidien de la personne âgée pour lui offrir l'assistance et les soins à domicile nécessaires, elle contribue à conserver un maximum d'autonomie pour les personnes âgées tout en veillant à leur sécurité.

Grâce à nos compétences mais aussi à nos qualités humaines, nous permettons aux aînés de rester à la maison dans un environnement réconfortant et confortable.

Si vous pensez avoir besoin d'une aide-soignante à domicile qui saura bien accompagner l'aîné qui vous est cher, n'hésitez pas à nous contacter.

Notre objectif : que tout le monde se sente bien à l'aise pour une transition toute en douceur vers cette prochaine étape de vie pour les personnes âgées ainsi que leurs proches.

Nous nous ferons un plaisir de vous accompagner, le tout via CESU.

Les communes où nous intervenons :

Bouloges - Charny-Le-Bachot - Châtres - Clesles - Droupt-Saint-Basle - Droupt-Sainte-Marie - Étrelles-sur-Aube - Les Grandes Chapelles - Longueville-sur-Aube - Méry-sur-Seine Mesgrigny - Plancy-L'abbaye - Saint-Oulph - Vallant-Saint-Georges



Maddly Vallet

Tél. : 06 72 73 58 20

maddly.vallet@icloud.com

L'agenda des manifestations 2023

Janvier

Samedi 21 : Théâtre avec la troupe Colaverdey "Le Club des poulettes"

Vendredi 27 : Vœux du Maire

Dimanche 29 : Concert de la Société musicale

Février

Samedi 4 : Spectacle de magie de l'APEM réservé aux enfants des écoles

Dimanche 5 : Vide-puériculture de l'APEM

Dimanche 12 : Thé dansant du Comité de foire

Samedi 18 : Soirée Karaoké du Comité de foire

Samedi 25 : Soirée Karaoké - Cab & Néon

Mars

Samedi 4 : Soirée déguisée sur le thème du cinéma + repas dansant - Cab & Néon

Dimanche 12 : Concert de la Société musicale

Samedi 18 : Théâtre avec la troupe Les Comédiens du Ter- tre "Rien ne sert de courir, il faut mentir à point"

Samedi 25 : Repas des aînés

Avril

Samedi 1er : Soirée dansante "Années 80" - Comité des fêtes

Samedi 15 : Carnaval avec l'Association familiale

Mai

Dimanche 21 : Vide-greniers - Comité des fêtes

Juin

Vendredi 23 et samedi 24 : Fête de la musique au camping

Samedi 24 : Salon des associations au camping

Juillet

Jeu-di 13 : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire

Vendredi 14 : Repas citoyen et festivités au camping

Septembre

Samedi 30 : Théâtre avec la troupe Entr'Actes Et Entre Amis "Allez ! on danse !"

Octobre

Dimanche 8 : Foire commerciale

Samedi 14 ou 21 : Découverte musicale Champ'Art

Novembre

Samedi 11 et Dimanche 12 : Méry Games Week

Samedi 18 : Soirée Beaujolais - Société Musicale

Décembre

Samedi 2 : Marché de Noël

Vendredi 8 et samedi 9 : Téléthon - Association familiale

Réhabilitation de la mairie :

L'adjoint en charge du dossier : M. Cédric TOUPENET

Les membres de la commission : Mme Carmen LABILLE, MM. Rémy BANACH, Julien PEREIRA, Mlle Leïla EL HABOUTI

Les travaux ont commencé

La dernière réhabilitation de la mairie datait de plus d'un demi-siècle.

Les équipements techniques et les menuiseries devenus vieillissants avec une régulation très sommaire, il était donc devenu nécessaire d'y effectuer de nouveaux travaux.

La commune a souhaité une réhabilitation axée sur la valorisation du patrimoine existant et le confort de ses hôtes afin d'améliorer l'efficacité du personnel municipal pour un meilleur accueil des administrés.

Autre objectif, rendre plus efficace la régulation pour limiter les consommations énergétiques du site afin de poursuivre

les actions municipales dans le cadre de la transition énergétique.

La nature des travaux

Le projet comprend principalement :

- Le désamiantage et le remplacement des toitures du bâtiment des bureaux associatifs.

- Le ravalement des façades et la révision complète de la charpente et de la couverture.

- L'isolation thermique des locaux et le remplacement des menuiseries.

- La construction d'un ascenseur extérieur pour les personnes à mobilité réduite (PMR) pour l'accessibilité du bâtiment de la mairie.

- L'aménagement d'une rampe PMR pour l'accessibilité du bâtiment des bureaux associatifs.

- Des espaces communs, halls, sanitaires et salle de réunion.

- L'aménagement de bureaux destinés aux services administratifs.

- La création de bureaux destinés à l'usage d'associations et de l'ADMR.



La mairie devient accessible PMR sur tous les niveaux

L'implantation de l'ascenseur proposée est le résultat d'une analyse du site et des bâtiments existants.

L'ascenseur sera implanté au sud, côté rue de Grèves car c'est une des façades principales de la mairie.

Son emplacement va permettre également de mieux gérer les différences de niveaux au rez-de-chaussée, cœur des services de la mairie, avec un accès évident à l'accueil, aux services administratifs et au bureau du maire, ainsi qu'au premier étage vers le futur espace public et culturel.

C'est donc un accès principal qui est créé.

Deux places de stationnement PMR vont être positionnées côté rue de Grèves en lien direct avec l'ascenseur.



Partis-pris architecturaux

La municipalité a fait le choix de restaurer cet espace à l'identique en conservant son écrin tout en le modernisant.

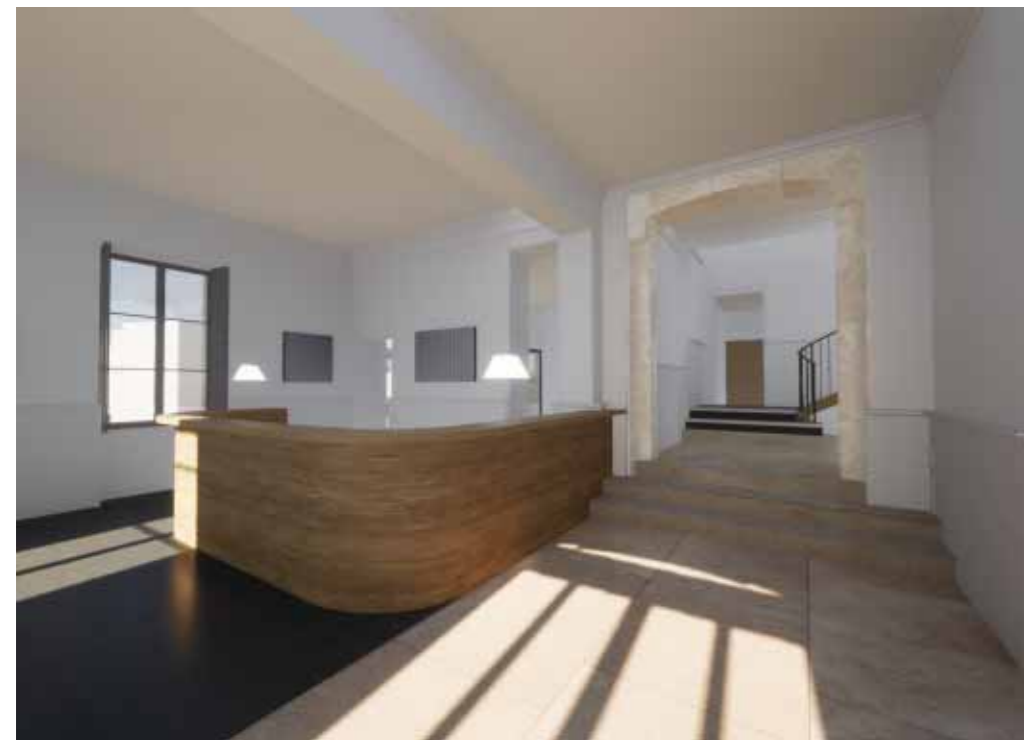
Cette modernisation passera par la dépose de l'estrade à l'étage, la mise en œuvre de matériaux acoustiques, la recherche d'une ambiance plus moderne avec des teintes naturelles et des boiseries plus claires.

Afin de mettre cet espace en valeur ainsi que les divers événements qu'il pourra accueillir, de nouveaux luminaires seront installés. Une sonorisation et de nouveaux équipements informatiques seront installés en complément.

N'oublions pas que la mairie est la maison commune des citoyens et par conséquent un élément important de la vie locale.

Architecte
SARL d'Architecture
C. COLOMES- F. NOMDEDEU,
4 rue des Quinze Vingts
10000 Troyes.

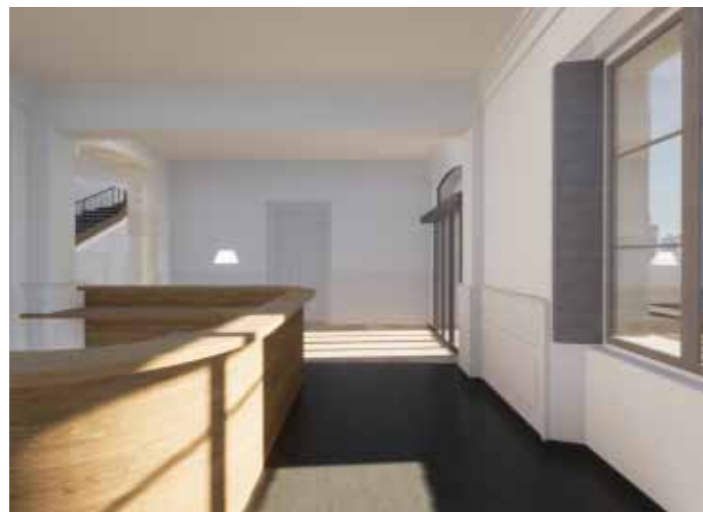
AMO SIABA
7 rue Jean-Louis Delaporte
10000 Troyes



Espace public car les mariages y seront toujours célébrés tout comme les baptêmes républicains.

D'autres manifestations publiques pourront s'y dérouler comme les réunions de conseils municipaux, communautaires, du COPE, des associations, etc.

Espace culturel car il sera le cadre idéal pour recevoir différents types de manifestations comme des expositions (peintures, photos, itinérantes...), des concerts pour petits orchestres acoustiques, du chant choral, de la danse, des contes, mais aussi des conférences, des ateliers de loisirs créatifs, des projections de films documentaires,...



Centre Communal d'Action Sociale

Présidente : Mme Carmen LABILLE

Membres : Mmes Josette MELLOTT, Michèle GRAMMONT, Agnès HUGOT, MM. Dominique HUGOT, Joël RUFFIER, Frédéric LAMBERT

Bons alimentaires, revalorisation des montants

Pour faire face aux urgences des familles méryciennes dans le besoin, les membres du CCAS ont mis en place depuis 2016 des bons alimentaires et d'hygiène à hauteur de 15 € par personne avec un maximum de 50 € par famille mérycienne et par semaine renouvelable deux fois dans une année civile.

Aujourd'hui au vu de la conjoncture actuelle et de l'inflation croissante, Mme la Présidente a proposé que le montant de ces bons soit revalorisé : 50 € par personne avec un maximum de 200 € par foyer. Cette aide pourra être accordée 2 fois par année civile. De plus, Mme la Présidente s'est réservée la possibilité d'étudier et d'octroyer une aide supplémentaire en fonction de la situation.

(extrait délibération CCAS D2022-D013 du 01-12-2022)

Repas ou Colis des aînés 2023

Comme les deux dernières années, Mme la Présidente s'interroge sur la tenue du repas des aînés de la commune. En effet, la crise sanitaire actuelle avait obligé les membres du CCAS à remplacer l'organisation de cette manifestation en faveur des aînés par la distribution d'un colis gourmand.

Le 15 février 2020, le coût total du repas des aînés s'élevait à 3 384 €.

En février 2021, par précaution suite à la crise sanitaire, les membres du CCAS ont préféré ne pas organiser de repas des aînés mais de distribuer des colis gourmands.

En 2022, les membres du CCAS ont laissé le choix aux aînés de participer au repas ou d'avoir un colis. Au vu des retours trop peu nombreux pour organiser un repas, il a été décidé par les membres du CCAS de distribuer à nouveau un colis gourmand. 167 colis ont été distribués en 2022 pour un coût total de 4 279.55 €.

Après deux années de report en raison de la crise sanitaire, les membres du CCAS ont décidé d'organiser un repas le 25 mars 2023, ce qui permettra de se retrouver autour de moments de partage et faire de cette journée un moment privilégié avec d'excellents souvenirs.

Aide aux associations, prise en charge d'une partie des adhésions 2022/2023

Mise en place reconduite pour 2022/2023 d'une aide aux associations méryciennes à hauteur de 20 € pour chaque inscription d'enfants méryciens réalisée pendant le salon des associations, soit la prise en charge de 32 licences à 20 € pour un total de 640 €.

Bourse étudiante

Lors de son conseil d'administration du 16 novembre 2020, il a été décidé d'instaurer une bourse étudiante pour les étudiants méryciens de l'enseignement supérieur bénéficiant d'une bourse nationale ou départementale.

Sous réserve de la complétude du dossier et afin de pour-

suivre l'aide financière apportée au bon déroulement de leurs cursus, le CCAS souhaite reconduire au titre de l'année scolaire 2022/2023, la bourse étudiante.

Pour ce faire, le CCAS détermine un barème selon lequel le montant de la bourse est attribué en fonction des tranches de quotient familial ci-dessous :

Quotient fam.	Tranche	Montant bourse
0 à 268	1	780 €
269 à 330	2	690 €
331 à 392	3	590 €
393 à 454	4	490 €
455 à 516	5	390 €
517 à 578	6	290 €
579 à 639	7	210 €
640 à 701	8	180 €
Supérieur à 701	9	150 €

Étant entendu que cette bourse sera versée en deux fois, sous la forme d'un premier acompte puis le solde sur présentation d'un justificatif d'assiduité.

Madame la Présidente précise que ce barème pourra être revu et aménagé chaque année par Le conseil d'administration en fonction des demandes et des crédits inscrits au budget.

Récompense suite à la réussite avec mention à un examen

La réussite à un examen est une étape cruciale dans le parcours et la poursuite des études. Madame la Présidente souhaite valoriser et récompenser les jeunes Méryciens pour leurs bons résultats, preuve du travail fourni tout au long de l'année pour la réussite avec mention à un examen de type Brevet des collèges, BEP, Bac pro, Bac...

Chaque année, sur demande auprès du CCAS, les jeunes Méryciens ayant obtenu leur examen avec mention pourront recevoir la somme de :

- Mention Assez Bien de 12 à 14/20 : 50 €
- Mention Bien de 14 à 16/20 : 100 €
- Mention Très Bien > à 16/20 : 150 €

Cette bourse ne pourra être attribuée que sous réserve qu'il soit communiqué un relevé de notes ou un diplôme faisant apparaître la mention obtenue.

Vente d'un bien appartenant au CCAS

Le CCAS était propriétaire d'une parcelle de terrain sur laquelle est édifiée une grange ancienne d'environ 120 m². Cette parcelle, sise rue Nationale, est cadastrée D 188, pour une superficie totale de 445 m².

La grange était louée depuis de nombreuses années à deux locataires pour des loyers annuels de 940 €.

Toutefois, celle-ci est en mauvais état et nécessiterait des travaux conséquents de consolidation, de toiture, de lattage, ... Après avis favorable du conseil municipal en date du 15 décembre 2022, un des locataires s'est porté acquéreur pour la somme de 15 000 €.

Cession à l'euro symbolique à la commune de l'ancienne trésorerie

Compte tenu des travaux importants à réaliser dans le bâtiment appartenant au CCAS et devenu inoccupé depuis le transfert de la trésorerie à Romilly-sur-Seine, le CCAS a proposé de céder ce bâtiment à l'euro symbolique à la commune. L'acquisition de ce bien a reçu l'avis favorable du conseil municipal le 29 septembre 2022.



Du côté des Associations

L'AAPPMA Romilly-Méry

Pour être membre de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Romilly-sur-Seine et de Méry-sur-Seine, il suffit d'avoir une carte de pêche soit fédérale avec les tarifs nationaux en vigueur de notre AAPPMA ou la carte annuelle de nos étangs privés disponible chez nos dépositaires. Nos fonctions principales sont la gestion piscicole de nos lots privés et publics ainsi que la surveillance et protection des milieux aquatiques.

Pour intégrer le conseil d'administration de notre association il faut être titulaire d'une carte de pêche deux années consécutives et se présenter à l'assemblée générale car cette demande est validée par un vote de l'assemblée. Il faut être entre 7 et 15 administrateurs.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 10 février 2023 à 20h30 au 1^{er} étage du foyer Gaston Monmousseau à Romilly-sur-Seine.

Dans nos adhérents nous recherchons aussi des bénévoles qui auraient la gentillesse de nous aider à réaliser les corvées de nettoyage que nous effectuons sur l'ensemble des domaines. Actuellement nous sommes une dizaine pour la réalisation de toutes ces tâches alors qu'il y a 1200 pêcheurs environ.

L'ensemble des manifestations, concours et corvées, est diffusé sur notre page Facebook AAPPMA ROMILLY S/S – MERY S/S et dans la presse locale. Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à contacter le président M. RÉHAULT Gilles au 06 28 66 60 95 ou sur notre boîte mail : aappmaromillymery@hotmail.com

Dans nos manifestations sont prévus les salons des associations de Méry-sur-Seine le 24 juin 2023 et de Romilly-sur-Seine le 9 septembre 2023 avec normalement la présence d'un simulateur de pêche et d'autres activités d'adresse.

AAPPMA Romilly-sur-Seine- Méry-sur-Seine
10 rue des Boers- 10100 Romilly-sur-Seine
Président : M. Gilles REHAULT - Tél : 06-28-66-60-95
Vice-Président : M. André DESCAVES - Tél : 06-14-36-02-08
Trésorière : Mme Céline REHAULT- Tél : 06-09-14-55-47
Secrétaire : M. Nicolas LEJEUNE- Tél : 06-82-33-29-93
aappmaromillymery@hotmail.com



Découverte et Sauvegarde du Patrimoine naturel de Méry et environs

Vous aimez la nature, vous aimez marcher ? C'est bon pour la santé !

Venez nous rejoindre : DSP vous propose de découvrir les environs en marchant.

- **Tous les jeudis** : marche autour de Méry-sur-Seine et alentours de 9h à 12h d'octobre à mars et de 8h30 à 12h30 d'avril à septembre. Boucle de 10 à 12 km avec possibilité de boucle plus courte de 7 à 8 km.

- **Une fois tous les quatre jeudis** : possibilité de randonner toute la journée avec pique-nique, selon l'organisation du samedi.

- **Le samedi** : randonnée une fois par mois pour 10 km environ le matin, avec boucle plus courte de 8 km possible et avec pique-nique pour celles et ceux qui veulent continuer l'après-midi (5 à 8 km, voir 10 km).

- **Le mercredi** : selon la demande, pour des enfants à partir de 6 ans désirent découvrir plantes et animaux.

Tous les départs ont lieu sur le port du bassin du canal, route de Soissons.

Exemples de sorties à la journée (Paris, Fontainebleau, Versailles, Provins, Nogent, Vauluisant, Traconne, Forêt d'Orient). Randonnées d'une semaine réalisées depuis deux ans : Luberon, Bretagne, Calanques, Cotentin.

Cotisation à l'année: 12€

Pour tout renseignement : 06 23 59 92 70

Dates 2023 du jeudi, sortie possible à la journée :

2 février - 9 mars - 13 avril - 24 mai - 22 juin

Dates 2023 du samedi :

28 janvier - 4 mars - 18 mars - 13 mai - 3 juin.

Séjours 2023 :

- **Soultzeren (Vosges)** : séjour à raquettes du 14 au 21 janvier

- **Bandol (suite des Calanques)** : du mardi 28 mars au mardi 4 avril

- **Cévennes** : du 11 au 18 juin (à préciser)

Projets :

Berck à jumeler avec la baie de Somme et la côte d'albâtre du Tréport à Étretat. Avril ou mai, Jura et Luberon en septembre ou octobre .



Une cure de jouvence pour la place Croala

L'adjoint en charge du dossier : M. Rémy BANACH

Membres : Mme Carmen LABILLE, MM. Cédric TOUPENET, Arnaud NARCY, Julien PEREIRA, Mme Martine BOISSON

Le diagnostic urbain réalisé en 2020 a mis en évidence les dysfonctionnements de cette place : manque de clarté dans la délimitation des usages, problèmes d'accessibilité PMR en raison des trottoirs pas assez larges ou inexistants, problème de sécurité en raison de vitesse excessive.

Inscrit dans le plan pluri-annuel d'investissement sur 6 années, l'équipe municipale a validé un ambitieux projet qui vise à l'embellissement du patrimoine de Méry-sur-Seine, la



d'une rampe PMR de 145 m² afin de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sans oublier 4 arceaux pour garer les vélos et l'enfouissement des réseaux aériens.

Cette phase a été particulièrement travaillée avec la plantation de végétaux de toutes sortes, massifs, fleurs, arbres de hautes tiges, haies, ce qui devrait apporter la touche finale à cette première phase.

La phase 2 débutera en juillet 2023 après que le SDDEA ait réalisé les travaux de renouvellement du réseau d'assainissement. Elle sera complétée par la remise en place de la statue du Volontaire (Valmy), que l'équipe municipale a décidé de restaurer afin de parfaire la finalité du projet.

réhabilitation de la place Croala et les rues à proximité de celle-ci (les rues Chevalot, Montpellier, Nationale, du Port et ruelle du Port).

Plus qu'une simple réhabilitation, le projet constitue aussi un des enjeux du développement et l'attractivité du centre-ville, une cure de jouvence nécessaire avec un vaste programme, construit en deux phases.

La phase 1 qui est maintenant terminée confère à cet espace une urbanité plus conviviale et très esthétique. Les différents tronçons sont tracés avec des matériaux distincts, aménagement de la place en pavés sur 470 m² avec un fleurissement personnalisé, par le biais de jardinières pour rééquilibrer le partage des espaces.

La construction de murets en pierre de Bourgogne sur 100 ml, deux bancs également en pierre de Bourgogne qui s'intègrent parfaitement dans la partie paysagère, la création de 4 places de stationnement, arrêts minutes en pavés végétalisés réservés à la clientèle des commerçants, la création





Diagnostic de réseau d'assainissement de la commune :

Pour mémoire la commune de Méry-sur-Seine a transféré la gestion de l'eau et de l'assainissement au Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (SDDEA).

Les budgets eau et assainissement sont donc, depuis 2021, complètement séparés des comptes de la commune tant en fonctionnement qu'en investissement.

Une nouvelle instance a été créée, le COPE de Méry-sur-Seine (Conseil de la Politique de l'Eau). C'est lui qui gère avec le SDDEA le fonctionnement de tous les réseaux d'eau potable et d'assainissement, la station d'épuration, la station de captage mais aussi les relevés de compteurs, les facturations, le service clientèle, les recherches de fuites, les travaux, etc.

Cette instance est composée de membres du conseil municipal à savoir : Rémy Banach : Président ; Carmen Labille : Vice-présidente ; membres : Martine Boisson, Cédric Toupenet, Arnaud Nancy et Julien Pereira.

Un diagnostic nécessaire techniquement et financièrement

Pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie apporte des subventions.

En contrepartie elle demande depuis 2020 qu'un diagnostic complet de tout le réseau de la commune soit effectué et qu'un programme de travaux de remise en état de tous les réseaux défaillants soit établi.

Un diagnostic du système d'assainissement se déroule en 4 grandes étapes :

- 1- Synthèse des documents existants et réalisation des plans
- 2- Mesures générales sur les réseaux et le milieu naturel
- 3- Investigations sur les secteurs les plus impactants
- 4- Définition du programme de travaux

Au vu des travaux de la place Croala et des rues du centre-ville, il a été décidé de lancer les études fin 2021.



Des mesures de nappe basse ont donc été réalisées à l'automne 2021 suivies par les mesures de nappe haute début 2022.

Au vu des conditions météorologiques, nous n'avons pas eu l'opportunité d'obtenir des mesures de nappe haute puisque l'absence de pluie a fait chuter le niveau des nappes dès le début de l'année 2022.

Nous avons cependant pu mettre en évidence les éléments suivants :

- Le taux de collecte est relativement faible puisqu'il est inférieur à 75% (<60% dans le secteur amont au poste de refoulement du cimetière).

- Lors des événements pluvieux l'augmentation des débits collectés montre que des eaux pluviales sont raccordées sur les réseaux. La surface imperméabilisée collectée est estimée à 10 150 m².

Les mesures réalisées sur les réseaux (avant réalisation des travaux) ont par ailleurs démontré que 20% des eaux claires parasites provenaient du dernier tronçon en amont du poste de refoulement du camping. Ce tronçon a été remplacé depuis.

- Enfin, les inspections nocturnes ont montré qu'en dépit d'un niveau relativement bas des nappes lors des mesures, les réseaux collectent en permanence des eaux de nappes dans certains secteurs. Des eaux de type «industriel» ont également été constatées lors des investigations sur site.

Aussi, dans le cadre de la troisième phase, ont été enclenchés :

- La réalisation de tests à la fumée sur l'ensemble de la commune pour localiser les mauvais raccordements d'eaux pluviales sur les eaux usées.

- La réalisation d'inspections télévisées dans les secteurs où des entrées d'eau de nappe ont été constatées pour identifier l'origine de ces entrées.

- La réalisation de tests au colorant chez les particuliers pour vérifier leur bon raccordement sur les réseaux dans les secteurs présentant les plus faibles taux de collecte.

- L'objectif est de pouvoir déterminer à la fin de l'étude les faiblesses de nos installations afin de pouvoir établir un programme de travaux cohérent en fonction des dysfonctionnements éventuellement mis en évidence.

17 et 18 juin 2022

Nous étions tous ensemble au 5^e Salon des associations et à la Fête de la musique



La boule mérycienne



Cab&Néon



Le Gîte Loisirs



Orphéon 89



AFLC



La ferme pédagogique



Le public



Les sapeurs-pompiers



Pause déjeuner pendant les installations



AFLC



La société musicale



La troupe de Françoise Colson



La société de chasse



AVIL



L'association familiale



Méry Basket Club



Le Salon des associations et la Fête de la musique



Promenades avec Obama



Frock and Roll



Choréam



L'ADMR



L'OCT judo



Les artistes peintres avec Mme Malbrunot

Record de température battu avec 38,4°C le 18 juin. Une canicule qui n'a pas empêché les bénévoles des associations, les agents de la commune, les élus et les artistes de répondre présents pour cette 5^e édition qui avait lieu dans l'enceinte du camping.

L'affluence habituelle des visiteurs n'était pas au rendez-vous pendant la journée, et pour cause, ... C'est vers 17/18 h que le public s'est montré plus présent pour venir assister aux concerts du vendredi et du samedi soir en remplissant l'espace de verdure avec près de 300 spectateurs à chaque soirée.

Pour le plus grand bonheur de tous, la fraîcheur nous a réunis jusque très tard dans la nuit. Là aussi c'était show, mais cela faisait du bien. Deux belles soirées de concerts avec La troupe de Françoise Colson, Frock and Roll, Orpéon 89 et les jeux de lumière de Cyrille animation.

Merci à vous tous, bénévoles, public, visiteurs et artistes, d'être venus partager avec nous ces moments de convivialité.



Chaque année depuis 2016, en partenariat avec la commune, les associations répondent présentes pour le salon !



Le comité des fêtes



Les sapeurs-pompiers



Le FC Saint-Méziéry



Le comité de foire

Des premiers résultats préoccupants.

Dans l'attente du rapport définitif prévu en février 2023, on constate les premiers éléments suivants:

- Entre 25 et 40 % des eaux usées des ménages n'arrivent pas à la station d'épuration.

- Des eaux claires (eaux de pluie, sources, remontées de nappe,...) qui devraient être infiltrées viennent surcharger des réseaux d'assainissement défectueux et sont traitées en sur-volume par la station d'épuration dans un volume très important.

Pour ces deux problèmes, il faut déterminer les causes et les lieux et planifier les travaux sous peine de perdre les subventions de l'Agence de l'Eau dans les travaux de réfection de la voirie.

Le montant des travaux sera connu début 2023, mais les premiers résultats montrent qu'ils seront importants.

Le COPE a déjà réglé en urgence quelques points noirs, mais c'est l'ensemble du linéaire qui doit être surveillé. Les réseaux enterrés ont une durée de vie limitée et un programme per-

manent de réfection doit être enfin mis sur pied sous peine de devoir faire ensuite des travaux coûteux comme nous le découvrons rue Chevalot.

Nos rues doivent recueillir toute notre attention et tous nos soins

Nous sommes souvent plus attentifs à ce qui se voit ; cependant, sous terre, c'est notre confort et notre sécurité qui se jouent au quotidien.

Ces réseaux (eau, assainissement, électricité, éclairage, gaz, eaux pluviales, sécurité incendie, télécommunications) sont précieux et leur bon fonctionnement permanent est capital.

Ce qui est sous terre est également bien plus coûteux que les éléments en surface (bordures, revêtements de chaussée, etc.).

C'est pourquoi une municipalité doit avoir un programme de surveillance, d'entretien et de réfection de ces réseaux souterrains.

Rue Chevalot : début des travaux d'enfouissement et d'effacement des réseaux

Avant de réaliser la partie supérieure de la chaussée, il y a lieu de reprendre tous les réseaux enterrés.

Le réseau d'eaux pluviales de la rue Chevalot était inexistant et trois branchements vétustes d'eau potable ont été repris. Le restant de la canalisation a été chemisé.

Il a été proposé aux riverains de saisir l'opportunité de ces travaux pour installer de nouveaux branchements en eau, électricité ou gaz.

Dans cette rue particulièrement étroite il a été décidé de mettre l'ensemble des réseaux dans une tranchée unique, ce qui complexifie grandement les travaux.

Cependant ceux-ci se sont bien déroulés grâce à l'entreprise Guintoli qui a su se montrer très compétente sous la direction et le contrôle du maître d'œuvre C3I et de l'assistant à maîtrise d'ouvrage La Siaba.

La réalisation de cette tranchée commune a pour but l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphonie (travaux du SDEA), le renouvellement de la conduite d'eau potable (travaux du SDDEA) et la création du réseau d'eau pluviale (sur 160 ml, ainsi que la pose d'un nouveau poteau incendie.

Les canalisations du gaz sont également logées dans cette tranchée unique.

Un grand merci également aux techniciens et ingénieurs du SDEA et du SDDEA pour leur professionnalisme et leur capacité à s'adapter et toujours trouver des solutions même dans les situations les plus complexes.

Pour les travaux de requalification en surface, l'appel d'offre est lancé.

Dans l'attente du choix de l'entreprise de travaux publics la tranchée commune a été rebouchée et recouverte d'un enduit monocouche.

Merci également aux riverains pour leur patience qui sera récompensée d'ici quelques mois.



Une nouvelle ère pour le camping municipal de Méry

Le camping municipal de Méry-sur-Seine situé rue de Grèves, resté le même depuis plusieurs années, va entamer une nouvelle ère, le maître mot sera "modernisation". Sur une emprise d'environ 13 600 m², les installations existantes comprenant un bâtiment d'accueil, un bâtiment sanitaires/douches; équipé de bornes électriques et de points d'eau, le camping était exploité en régie directe par la commune.

Le site fermé depuis le début de l'année 2020 en raison de la pandémie COVID 19 a perdu son classement dans la catégorie 2 étoiles.

La commune envisage désormais une modernisation, une adaptation et des travaux complémentaires sur les installations existantes, pour dans un premier temps une jauge de 20 emplacements pour camping-cars et 20 emplacements pour le camping et le caravanning.

Les travaux permettront de regrouper les deux activités en une seule zone, d'un côté les camping-caristes et de l'autre les campeurs.

Les objectifs principaux de la commune sont :

- La réouverture d'un équipement communal fermé au public depuis trois années, et à terme, son équilibre budgétaire.
- Etoffer l'offre en matière d'hébergements touristiques particulièrement recherchés sur notre territoire.
- Le développement de l'attractivité de la commune et la stimulation de son activité commerciale.
- Redonner une vie à un site qui recèle de nombreux atouts pour prospérer. En effet, niché dans un cadre verdoyant à proximité du port et de ses abords, bordé par le canal de la Haute-Seine et par la Seine.

Ces lieux invitent tant au dépaysement qu'au repos, ou bien à l'exercice de nombreuses activités (pêche, promenade, cyclotourisme, étape sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle).

Pour ce faire, La commune souhaite aujourd'hui inscrire la gestion de ces installations dans une démarche plus moderne en faisant appel à la digitalisation.

L'accès sera automatisé avec borne d'entrée et offre de services, ouvert toute l'année s'agissant des camping-cars et de mai à septembre pour les adeptes du camping traditionnel.

L'attrait de la ville passera aussi par la poursuite des projets en cours.



La municipalité, dans sa volonté de faire évoluer la commune vers une ville accueillante et fixer le tourisme, a décidé, sauf pour l'entretien et le nettoyage des espaces verts qu'elle conserve, de confier la gestion du camping à une société spécialisée : Camping-Car Park, premier réseau européen d'aires d'étapes et de services. Le coût de cette gestion externalisée coûtera un tiers du prix de chaque nuitée.

"Camping de mon Village"

Camping-Car Park propose plusieurs solutions d'aménagement des campings. Le choix du conseil municipal s'est porté sur la solution "Camping de mon Village" afin de continuer d'accueillir des camping-cars, caravanes, vans et tentes. "Camping de mon Village" est un réseau de campings à taille humaine, abordable et accessible à tous, au cœur de la vie locale.

La gestion et la supervision des aires sont réalisées par "Camping-Car Park" pour nous libérer des contraintes. Ils assurent la promotion et la communication du camping et de son environnement pour développer sa fréquentation, via leur site internet et application mobile.

Les services disponibles sur un "Camping de mon Village" sont les suivants : Vidange, Wifi, eau, électricité, places, tri, sécurité, sanitaires.

Les "Camping de mon Village" permettent d'accueillir les touristes itinérants toute l'année !

Ils sont ouverts 24 h sur 24 et 365 jours par an aux camping-cars et vans autonomes et pendant la période d'ouverture des sanitaires, aux tentes et aux caravanes.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter le site www.campingcarpark.com.

CAMPING-CAR PARK en quelques chiffres

CAMPING-CAR PARK est le 1er réseau d'aires d'étape et de services en Europe, accessibles 24h sur 24 et 365 jours par an.

Nous sommes en partenariat avec plus de 400 collectivités. Chacune de nos destinations propose aux touristes des services de qualité : eau, électricité, wifi, vidange, collecte des déchets, etc. et permet aux camping-caristes de stationner à proximité des commerces ou de lieux touristiques incontournables.

Le réseau comptabilise 685 000 clients camping-caristes européens, dont 92 000 nouveaux clients qui ont rejoint l'aventure en 2021. La gestion et la supervision des aires sont réalisées à distance par nos équipes pour libérer les collectivités des contraintes.



La médiathèque

La médiathèque est située en plein cœur du centre-ville, juste en face de la mairie, au rez-de-chaussée du bâtiment de l'espace socio-culturel. Deux grands espaces, un au rez-de-chaussée avec l'accueil, la section jeunesse ainsi que le secteur multimédia, et un à l'étage où se trouve la section adulte avec un espace réservé aux expositions et aux ateliers d'animations.

Ouverte librement et gratuitement à tous

Nul besoin d'être inscrit pour pouvoir s'installer et prendre le temps de feuilleter un livre ou de lire une histoire à son enfant.

L'inscription pour pouvoir emprunter des documents (livres, périodiques, CD et DVD) est gratuite pour tous, aussi bien pour les Méryciens que pour les personnes de l'extérieur.

Grâce à cette inscription vous pouvez bénéficier, en plus du prêt des documents de la médiathèque, des services numériques en ligne 24h sur 24h du département. A savoir, les livres numériques, les films et documentaires en VOD, tutoriels et cours à distance mais aussi de la presse en ligne.

La médiathèque dispose d'un fond propre de 6 000 ouvrages ainsi que de 500 CD.

A cela s'ajoute le dépôt de 2 000 livres de la MDA (Médiathèque Départementale de l'Aube) qui sont renouvelés pour 1/3 trois fois par an. En dehors de ce change, vous pouvez demander un livre que nous n'avons pas et nous le réserverons auprès de la MDA. En effet, toute les semaines, un système de navette est mis en place entre la MDA et la médiathèque.

L'équipe et ses bénévoles

Madame Daisy Simonnot en est la responsable et la cheffe d'orchestre. La médiathèque reçoit tous les 15 jours chaque classe de la petite section de maternelle au CM2 ainsi qu'une classe de l'ITEP pour le prêt d'un livre. Elle est également sollicitée par les instituteurs sur des demandes d'ouvrages suivant le thème ou l'auteur qu'ils étudient ou bien sur le prêt d'outils d'animations. L'accueil et le conseil au public est de 8 h 30 par semaine avec des plages plus larges le mercredi et le samedi matin.

Les animations proposées tout au long de l'année invitent le public, petit ou grand, à des découvertes culturelles par le biais d'ateliers, d'expositions ou de spectacles d'arts vivants. Trois bénévoles sont présentes pour aider au bon fonctionnement de la structure. Mme Nicole Thomas qui participe au réassort et au rangement des livres, Mme Noëlle Bordet qui équipe les livres et Mme Edith Girost qui effectue ponctuellement l'accueil de classe et l'équipement des livres.



Les animations, les spectacles, les expositions

Concernant les animations, il y a les séances de "Bébés lecteurs" qui ont lieu chaque jeudi de veille des vacances scolaires et qui sont co-animées par Daisy Simonnot et Margaux du service enfance jeunesse. Cette année, c'est en juin et en octobre qu'il y avait de l'effervescence à la médiathèque. Papas, mamans, mamies et nounous, sont venus à la séance des bébés lecteurs.

En juin, les enfants ont pu tout d'abord écouter l'histoire "Le rêve d'une petite chenille" et ensuite Margaux leur a raconté l'histoire de "Quel radis dis donc" grâce à un raconte tapis prêté par la MDA. En octobre, deuxième séance avec la couleur des émotions en version kamishibai. Et pour finir la découverte de la peinture au glaçon.

D'autres spectacles ou animations ponctuelles ont lieu dans l'année, principalement en partenariat avec la MDA, comme "La fabuleuse collection d'Aliester de Naphtalène" qui a eu lieu le 2 mars à la salle des fêtes et qui a attiré 75 spectateurs. Deux animations "Premières pages" pour les tout-petits avec la création d'un petit livre et une lecture théâtre. Une exposition de peinture a eu lieu également du 12 mai au 18 juin 2022 avec les élèves de l'atelier de peinture de madame Malbrunot qui ont exposé leurs oeuvres réalisées avec toutes sortes de médium, acrylique, fusain, pastel, aquarelle, huile. Leurs sujets reflétant leurs sensibilités étaient très variés. Chaque événement est annoncé sur les trois sites de la commune (facebook, site internet, panneau pocket).



Nouveau service avec le portage à domicile

La médiathèque vous propose de venir à vous avec la mise en place du portage à domicile.

Ce service est réservé exclusivement aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer.

Noëlle Bordet, bénévole, se propose de venir vous rencontrer et de cibler avec vous les livres qui pourraient vous intéresser. N'hésitez pas à contacter la médiathèque pour en bénéficier : 03 25 21 21 23.

La vie culturelle et associative

L'adjoint en charge des dossiers : M. Frédéric LAMBERT

Membres : Mmes Carmen LABILLE, Leïla EL HABOUTI, Jennifer GOUET, MM. Pierre BENOIT, Romaric DOLLAT

Responsable médiathèque, coordinatrice projets :
Mme Daisy SIMONNOT

Les événements pour le tout public

Le dimanche 23 janvier à la salle des fêtes, c'est par une pièce de théâtre de la troupe de Charmont-sous-Barbuise "Colaverdey" qu'a débuté la saison des animations et des spectacles culturels, avec une pièce intitulée "Feu d'artifice". Franche rigolade pour le nombreux public présent.



Le samedi 22 octobre, la médiathèque a ouvert ses portes pour sa journée de rencontres et de dédicaces avec deux auteurs locaux. Dans la matinée, Claude Juliette Fèvre accueillait les premiers visiteurs et présentait son livre "Un jour de lilas blanc". Livre écrit en hommage à son père et à la terre de Méry où il repose. Devant un auditoire des plus attentifs, l'autrice racontait l'histoire touchante de "Petit Pierre" et de sa famille qui habitaient à Méry-sur-Seine dans l'après première guerre mondiale.



Dans l'après-midi, c'est Jean Flizot qui reprenait le flambeau en dédicant son livre "Souvenirs d'un Mérycien 1932-2020". Ouvrage historique relatant avec précision de nombreux faits qui se sont déroulés à Méry-sur-Seine sur une période de plus de 80 ans dont il fut parfois le témoin et parfois l'acteur.



Découverte musicale avec "Lézirondelles"

Dans le cadre du Champ'Art Festival 2022 et avec l'appui financier du PÉTR Seine en plaine Champenoise, le 22 octobre au soir, une très belle découverte musicale avec le concert des quatre membres du groupe "LéZirondelles" qui ont pris possession de la scène de la salle des fêtes.

Un jeune groupe aubois distillant ses chansons légères, joyeuses, agrémentées d'un accompagnement fait pour rapidement emporter le public... Autour de la belle voix fraîche de Lucile, flûte traversière, guitares, mélodica, basse, clavier, percussions...

Le public a répondu présent tout au long de cette belle soirée; de quoi encourager le service culturel à réitérer l'opération l'année prochaine.

Méry Games Week 2022, à fond les manettes

Les 12 et 13 novembre à la salle des fêtes, un événement empreint de nostalgie pour les parents et plein de découvertes pour les enfants. Après l'édition de 2021 qui avait rencontré un vif succès sur une seule journée, le pari avait été lancé de faire le salon du rétro-gaming sur un week-end entier. Belle réussite avec plus de 500 visiteurs enjoués.

C'est à nouveau l'association MO5.com, détentrice d'une des plus grandes collections d'Europe concernant le patrimoine numérique et vidéoludique et dont les membres bénévoles sillonnent la France pour permettre à tous les publics de jouer ou de rejouer sur des consoles de rétro-gaming qui animait le salon avec près de "42 manettes" disponibles en simultané. Rendez-vous est déjà donné les 11 et 12 novembre 2023 pour la 3^e édition avec encore plus de consoles et plus de manettes. Merci également à l'association familiale de nous avoir accompagné.

Pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture sur notre territoire, toutes les animations ou spectacles culturels organisés par la commune sont gratuits (sauf théâtre).



Stade intercommunal et équipements sportifs municipaux

Construction de vestiaires, réalisation d'un terrain de football synthétique et pose d'équipements divers.

Une collaboration fructueuse entre la CCSA et la commune.

Souhaité depuis de nombreuses années par les footballeurs, le terrain de sport synthétique est en passe de devenir une réalité. Il faudra attendre encore quelques mois pour que les crampons foulent le nouveau revêtement.

Le projet porte sur le terrain situé chemin du stade à Méry-sur-Seine sur une superficie totale de plus de 15 000 m².

Il est prévu le désamiantage et la démolition du bâtiment des vestiaires existant car vétuste, mal positionné et ne respectant pas les normes actuelles en termes de construction, de sécurité et d'accessibilité.

La construction d'un bâtiment neuf pour les vestiaires est donc prévue. Il sera lié à la réalisation du nouveau terrain de football tout temps.

Dans le cadre de ce programme, un groupement de commandes a été mis en œuvre entre la Communauté de Communes Seine et Aube et la commune de Méry-sur-Seine.



Le terrain et le bâtiment des vestiaires seront réalisés par la Communauté de Communes Seine et Aube

Il s'agit d'un terrain synthétique. Il respectera scrupuleusement les différents critères de la réglementation FFF. Il s'implantera pratiquement à l'emplacement du terrain existant. La place disponible permettra de mettre en œuvre une aire de jeux de 105 x 68 m.

Tous les équipements du terrain seront prévus :
- Abris de touches pour joueurs



- Buts de football
- Piquets de corner avec fanions
- Main courante périphérique
- Système d'éclairage sur mat

Concernant le bâtiment, il s'agit d'un bâtiment neuf conçu pour répondre aux besoins d'un classement FFF. Le bâtiment s'implantera parallèlement au terrain, il aura une emprise d'environ 300 m².

Les aménagements extérieurs seront réalisés par la commune

La création d'une aire de jeux en extérieur est un formidable vecteur de valeurs universelles (solidarité, éducation, santé,...). Familiales et conviviales, les aires collectives de jeux offrent des espaces publics favorisant le "vivre ensemble". Au-delà des loisirs ludiques et sportifs qu'elles occasionnent, elles encouragent le tissage de liens sociaux entre les enfants, et plus généralement entre les familles des collectivités. Source d'épanouissement pour les enfants et d'interaction pour les adultes, l'aire de jeux communale est avant tout un lieu de vie et d'échange accessible à tous.

L'espace consacré à la mise en place d'équipements sportifs sera constitué d'agrès sportifs, d'un terrain de football enherbé aux dimensions d'un terrain de handball, d'une plateforme en enrobé pour recevoir les agrès de skateboard, 2 terrains de pétanque, table de tennis de table, poubelles et le pumtrack.

Sans oublier la création d'un parking intégré de 46 places en pavés enherbés permettant l'infiltration des eaux et 2 places PMR en béton bitumineux localisés près du cimetière.

La maîtrise d'œuvre est assurée par :

AC3I - Sainte - Savine (10300), mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre par ailleurs composé de :

- Cabinet d'Architecte SYMBIO'S - Feuges (10150)
- Atelier CHANEAC (Terrain de football) - Chambéry (73000)
- BETC (Structures) à La Chapelle Saint Luc (10600)
- SETI (Fluides) à Rosières - près - Troyes (10430)

AMO : SIABA - 7, rue J.-Louis Delaporte - 10000 Troyes



Le pumtrack est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés. Il peut être utilisé avec différents équipements sportifs, VTT, BMX, trottinette,...



Environnement et sécurité

Le conseiller délégué en charge du dossier :
M. Dominique HUGOT

Membres : Mme Carmen LABILLE, MM. Rémy BANACH, Pierre BE-
NOIT, Valentin GOY, Romaric DOLLAT, Mme Céline LECOCCQ

Le verger communal

La commune a fait l'acquisition le 4 octobre 2022 du terrain parcelle n° ZA 48 au chemin rural, dit "La pointe Goulard" d'une superficie de 2901 m² pour un projet environnemental. Des arbres fruitiers y seront plantés en collaboration avec l'association des Croqueurs de pommes. Ils apporteront leurs connaissances pour la taille, le greffage, les espèces d'arbres fruitiers tels que pommes Jolibois, Transparentes de Croncels, Royal gala, Golden delicious, mais encore pour les cerisiers et les pruniers.

Le chemin des Monts

Avec les années de crues et les fréquentations importantes des engins de travaux forestiers et de transport de grumes, le chemin des Monts est devenu impraticable pour les voitures, les vélos et les randonneurs.

Devenu à un niveau plus bas que les accotements, il se forme des retenues d'eau avec des trous de 15 cm de profondeur. Des travaux sont prévus par une entreprise fin du 1^{er} trimestre 2023 pour sa réfection sur les 2/3.

Les accotements seront arasés plus bas que le chemin, la voie de roulement scarifiée et les déchets évacués. Le fond de forme sera remblayé par du concassé et compacté.

La statue du Volontaire

Afin de restaurer la statue du Volontaire, le sabre et le fusil étant dégradés, nous allons lancer une campagne de demande de dons (Mécénat) pour la fabrication des éléments dégradés, sculpture, moulage, fonderie, finition par un ajustage, patine et pose des éléments. La finition complète de la statue avec protection de cire sera effectuée par une élimination des pulvérulences et des concrétions.

Une fois la restauration terminée, elle retrouvera son socle qui est en restauration et sera posée fin 2023, début 2024.



Installation d'un système de vidéo-protection de voie publique avec 13 caméras

Dans le but d'améliorer la sécurité des personnes et des biens et de répondre davantage aux sollicitations des administrés en matière de sécurité et de prévention et ainsi de lutter contre le sentiment d'insécurité, un audit a été réalisé par le groupement de gendarmerie départementale de l'Aube.

La municipalité a validé la pose de 13 caméras dans les espaces ouverts au public pour prévenir de tout acte de malveillance (intrusion, vol, violence, dégradations, destruction mais aussi des repérages de lieu pour un futur méfait).

La sirène d'alerte communale

L'adoption d'un dispositif efficace d'alerte des populations en cas d'événement de sécurité civile est indispensable. Elle doit permettre aux administrés d'adopter le bon comportement compte tenu de la situation rencontrée.

Au titre de son pouvoir de police, le maire a l'obligation de diffuser l'alerte auprès de la population sur le territoire de sa commune. Cette mission doit donc être considérée comme prioritaire.

L'alerte des populations consiste en la diffusion, par les autorités et en phase d'urgence, d'un signal destiné à avertir des individus d'un danger, imminent ou en train de produire ses effets, susceptible de porter atteinte à leur intégrité physique et nécessitant d'adopter un comportement réflexe de sauvegarde.

Mme le Maire précise que la commune de Méry-sur-Seine s'est équipée d'un système de sirène d'alarme dans les années 1940. Le système d'alimentation électrique n'étant plus aux normes, il était nécessaire de remplacer tout le système d'alerte. Considérant le montant du devis relatif à la fourniture et la pose d'une nouvelle sirène d'alerte, Mme le Maire a sollicité des subventions auprès de différents partenaires financeurs tels que l'Europe, l'État (DETR/DSIL), la Région, le Conseil départemental ou tout autre organisme.

Mme le Maire précise que la commune de Méry-sur-Seine s'est équipée d'un système de sirène d'alarme dans les années 1940. Le système d'alimentation électrique n'étant plus aux normes, il était nécessaire de remplacer tout le système d'alerte. Considérant le montant du devis relatif à la fourniture et la pose d'une nouvelle sirène d'alerte, Mme le Maire a sollicité des subventions auprès de différents partenaires financeurs tels que l'Europe, l'État (DETR/DSIL), la Région, le Conseil départemental ou tout autre organisme.

Les horaires de l'éclairage public

Dans le contexte actuel, Mme le Maire a la volonté d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a été engagée sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne de l'éclairage public.

L'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

La cérémonie présidée par Mme Céline Lecocq, adjointe au maire déléguée aux cérémonies a débuté par un cortège place du 14 Juillet avec en tête les porte-drapeaux, suivis de la société musicale, des représentants des anciens combattants, des élus, des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie et de la population.

C'est à la stèle des fusillés qu'un premier hommage fut rendu. Après le dépôt de gerbe, un moment de recueillement a été demandé en mémoire de Gabriel Gasner, Edmond Colson et Fernand Henri, trois jeunes Méryciens, assassinés le 25 août 1944.

Le cortège s'est rendu au monument aux morts du cimetière de la commune. Après lecture du discours de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, une gerbe a été déposée suivi d'une minute de silence.

M. Michel Guillemot ancien combattant de la guerre d'Algérie s'est vu remettre la médaille militaire par M. Gilbert Dunant, président de la section UNCAFN, accompagné de M. Raymond Tabary.

L'hommage aux soldats aubois morts pour la France durant la guerre d'Algérie

Le 1^{er} novembre, date anniversaire des 60 ans après la fin de cette période douloureuse, l'union départementale des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, soutenue par les services de l'Etat et l'association départementale des maires de l'Aube ont souhaité rendre un hommage à tous les soldats disparus lors d'un conflit demeuré longtemps sans nom. On compte 118 aubois qui sont décédés au combat dont un mérycien, M. Yves Contat.

En présence des membres de sa famille, c'est devant le monument aux morts du cimetière de la commune que se sont réunis les porte-drapeaux, les anciens combattants, les élus, le représentant de la brigade de gendarmerie et les Méryciens.

La lecture du discours de l'Union départementale des associations d'anciens combattants et victimes de guerre fut faite par M. Gilbert Dunand.

C'est ensuite au tour de Mme Carmen Labille, maire de la commune, de faire lecture de la biographie du soldat mérycien : "Né le 15 octobre 1932 à Paris, Yves Contat fait de brillantes études, obtenant son baccalauréat de philosophie au lycée Jeanson de Sailly à Paris puis son diplôme de l'école supérieure de commerce dans la capitale. Après avoir effectué

la formation comme élève officier de réserve à Saint-Maixent de septembre 1958 à avril 1959, il devient aspirant de réserve et affecté au 81^e régiment d'infanterie en Algérie, dans le secteur de Djidjelli. Le 20 juin 1959, Yves Contat quittait le secteur de Texana dans une jeep avec 4 camarades lorsqu'ils tombèrent dans une embuscade minutieusement préparée par les rebelles. Tous les militaires français furent tués sans avoir eu le temps de réagir, à l'exception d'un seul qui survécut jusqu'au lendemain. Yves Contat faisait partie des victimes. Il fut enterré le 16 juillet 1959 au cimetière de Méry-sur-Seine, laissant son père Jean, ancien combattant de la première guerre mondiale, sa mère Nicole ainsi que sa sœur Claude dans la douleur".

Après un moment de recueillement, "La Marseillaise" fut chantée par l'assemblée avant le dépôt de gerbes au monument aux morts et sur la tombe d'Yves Contat.

L'anniversaire de l'armistice de 1918

Après la vente des bleuets, le cortège formé place du 14 juillet s'est rendu à la stèle des fusillés.

En tête les porte-drapeaux, suivis de la société musicale, des gendarmes, des pompiers, des représentants des anciens combattants, des élus et de la population venue nombreuse.

Une gerbe de fleurs y a été déposée et une minute de silence a été demandée en mémoire des trois victimes mortes pour la France le 25 Août 1944.

Le cortège s'est ensuite rendu au monument aux morts du cimetière de la commune.

Après lecture du message de M. Sébastien Lecornu, ministre des armées et de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire, par Mme le Maire de Méry-sur-Seine, une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts suivi d'une minute de silence en mémoire des victimes de la première guerre mondiale.

Les huit tombes des anciens combattants de la grande guerre furent fleuries aux couleurs de la patrie.

A la fin de la cérémonie, les participants se sont retrouvés à la salle polyvalente de la commune où un vin d'honneur leur a été offert.





La restauration a été assurée en partie par les food-trucks ainsi qu'au stand restauration du Comité de foire qui a proposé un plat irlandais "le Shepherd's pie"

Pour accompagner le repas, la buvette du Comité de foire et les deux brasseurs étaient fidèles au poste avec Aurélie et Dimitri de la brasserie du Grand duc et Odran de la Pinte française.

Sur la place du 14 juillet, la fête patronale organisée par la municipalité battait son plein. Les manèges des forains ont fait le plaisir des petits et des grands.

Tout était au rendez-vous pour que chacun passe une agréable journée ensoleillée avec beaucoup d'échanges et de belles découvertes.

Le marché de Noël

Le samedi 10 décembre dernier de 10h à 18h s'est déroulé le 2^e marché de Noël communal qui, comme l'an passé, a connu un vif succès.

Sous un air d'avant fêtes et dans une douce ambiance de chants de Noël, les visiteurs ont pu découvrir tout au long de la journée une salle avec des stands décorés et illuminés.

Dans la salle polyvalente et à l'extérieur, c'est une trentaine d'exposants qui sont venus présenter leurs créations, leurs produits artisanaux ou du terroir, bijoux en pierres naturelles ou en maille résille tubulaire ou fantaisie, objets de décoration, tricots, créations textiles, boules de Noël, fleurs séchées, créations en pâte polymère, figurines papier, lampes en bois, carterie, objets en céramique, objets en béton décoratif,...

Les gourmands ont pu être satisfaits grâce au vin chaud, crêpes, chichis, marrons chauds, fromages, barbes à papa, bière de Noël...

De nombreuses animations, pour le plaisir des petits et des grands, se sont déroulées toute la journée, pour que chacun puisse passer un agréable moment.

Dès le matin, la mascotte Marcus de la Pat'patrouille était au rendez-vous pour le plus grand bonheur des petits, trop contents de pouvoir rencontrer et toucher le personnage de dessins animés.

Le Père Noël, star du jour, est venu rendre visite aux enfants sages qui ont pu repartir avec leur photo prise avec lui. Le stand du photographe n'a pas désempilé de la journée.



Au programme de l'après-midi, du maquillage pour enfants avec Margaux et Sylvie, de la balade en calèche tirée par l'âne Obama, un goûter confectionné par l'APEM et offert par la commune aux enfants scolarisés à l'école primaire qui s'étaient inscrits. La société musicale a déambulé sur le marché à l'intérieur et à l'extérieur afin de faire profiter à tous les exposants des musiques de Noël.

Pour clore cette manifestation, c'est l'association Choream qui a fait une démonstration de danses.

La journée nationale du souvenir des victimes de la déportation



Le 21 avril, la cérémonie, présidée par Mme Carmen Labille, maire de Méry-sur-Seine, s'est tenue au monument aux morts dans le cimetière de la commune, avec le dépôt d'une gerbe en présence du président de la section UNCAFN, M. Gilbert Dunand, le porte-drapeau, M. Claude Bavoil et les élus pour honorer la mémoire de tous les déportés et rendre hommage à l'ensemble des victimes de la seconde guerre mondiale.

C'est à l'école maternelle Alice Cuciuc qu'une seconde gerbe a été déposée pour rendre hommage à Estel Cuciuc et à sa fille Alice âgée de 5 ans.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue également à la lutte contre les nuisances lumineuses.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

Dans ce contexte, Mme le Maire a demandé au SDEA de couper l'éclairage public de 22 h à 6h30 sur l'ensemble de la commune de Méry-sur-Seine.

Le ramassage des encombrants

Il aura lieu les 8 et 9 mars 2023. Ce service est réservé aux personnes ne possédant pas de véhicules ou de remorques adaptés pour l'enlèvement des encombrants.

Les encombrants devront être sur le trottoir la veille au soir. Les administrés sont priés de prévenir la mairie auparavant (Tél. 03.25.21.20.42). Les employés communaux se rendront à l'adresse indiquée pour les évacuations vers la déchetterie, (les pneus, bouteilles de gaz et extincteurs sont interdits).

Règles de voisinage et respect de l'Environnement

Lutte contre le bruit

Les occupants et utilisateurs de locaux privés d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, disqueuse, ... (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants :

Les jours ouvrés : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : interdits

Arrêté préfectoral n° 08-2432 : sanctions pénales : les peines encourues en cas d'infraction aux dispositions particulières de cet arrêté et des dispositions qui en découlent sont des contraventions de 3^e classe.

Les animaux de compagnie

Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne au voisinage, en particulier concernant les aboiements des chiens. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Des sacs à crottes sont mis à disposition gratuitement au secrétariat de la mairie. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe de 68 € selon l'article R 632-1 du code pénal.

Les ordures ménagères

Les poubelles et les sacs de tri sont collectés les mercredis des semaines impaires.

Ils doivent être sortis la veille du soir de la collecte à partir de 19 h et rentrés le soir de la collecte pour 19 h. Ils ne doivent pas rester sur le trottoir en dehors des créneaux indiqués. En cas de manquement à la bonne règle de fonctionnement, ils seront entreposés aux services techniques de la commune. Il sera alors nécessaire de prendre rendez-vous à la mairie avant de pouvoir les récupérer.

Pour éviter le non ramassage des containers, les voitures en stationnement ne doivent pas occasionner de gêne au camion de collecte.

Les dépôts sauvages sont interdits sur le territoire de la commune, y compris les dépôts au pied des bennes de collecte. La commune se réserve le droit de poursuite pénale pouvant entraîner une amende de 135 €, le véhicule transportant les déchets dans ce cas pouvant être confisqué.

L'entretien des trottoirs

Nous sommes au stade zéro phyto. Pour maintenir notre commune propre, il est essentiel que les riverains nettoient leur devant de porte (trottoir), balayent et ramassent les feuilles mortes sans les pousser dans le caniveau.

Ils doivent couper les branches des arbres débordant sur la voie publique en laissant une hauteur libre au dessous de 3,60 m pour le passage des cars et des poids-lourds sur la chaussée et de 2 m pour les piétons sur les trottoirs.

Les haies doivent être taillées selon le plan d'alignement et ne pas déborder sur les trottoirs.

En période hivernale, en cas de chutes de neige, ils doivent faire un passage pour les piétons sur le devant de leur propriété ou de leur location et y mettre du sel afin d'éviter les accidents.

doivent faire un passage pour les piétons sur le devant de leur propriété ou de leur location et y mettre du sel afin d'éviter les accidents.

En cas d'urgence

Pour problème de fuite d'eau avant compteur :

Urgence SDDEA : 03 25 79 00 00

Urgence Maire : 06 11 97 06 28

Problème de voisinage :

Gendarmerie : 03 25 21 21 04

Problème pendant la location de salles municipales

Urgence Maire : 06 11 97 06 28

Défibrillateur :

Rue du colonel Fossoyeux,

mur extérieur de la salle polyvalente.

Ces quelques règles de civisme et de bon voisinage feront de notre bourg la continuité de notre bien vivre ensemble.



Les économies d'énergies

Tous les ans, en partenariat avec le SDEA (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube), nous faisons un bilan énergétique de tous les bâtiments publics sur les 3 dernières années.

La recherche d'économie d'énergie nous a amené à réaliser des travaux importants sur nos bâtiments communaux en commençant par les écoles, tels que le remplacement des chaudières, l'isolation des plafonds, le double vitrage,...

Pour les autres bâtiments, ils sont programmés sur notre plan pluriannuel d'investissement.

En faisant des efforts en réduisant la température des espaces occupés ou non occupés, en mettant en place une meilleure gestion du planning d'occupation des salles et grâce aux divers travaux effectués, nous enregistrons une baisse de 25 % sur notre consommation.

Cependant les dépenses n'ont diminué que de 14 % du fait de l'augmentation du prix des fluides, mais c'est quand même 10.000 € de moins sur notre facture 2021.

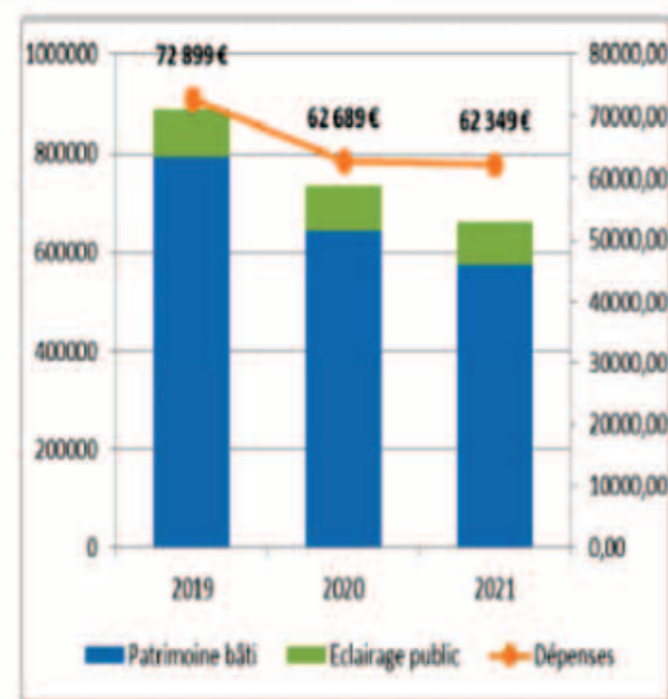
Éclairage

Nous remplaçons systématiquement les lampes d'anciennes générations par des LEDs.

Pour 2023, nous mettons en place un budget de 50.000 € qui devrait permettre que l'ensemble de l'éclairage de la commune soit en LEDs.

La réduction de l'éclairage public la nuit devrait aussi permettre de réduire notre facture.

Évolution des consommations et des dépenses énergétiques de la commune



Éclairage public



Les consommations d'énergies ont diminuées entre 2020 et 2021

Après le discours de Mme le Maire où les valeurs de la République ont été mises en avant, les secrétaires de mairie, Mmes Juliette Couttet et Martine Possamai, Mme Noémie Piot, directrice du service enfance et jeunesse et Mme Daisy Simonnot, responsable de la médiathèque, se sont vus remettre par les adjoints de beaux bouquets tricolores.

L'après-midi fut sous le signe de la convivialité. Repas citoyen tiré du sac, buvette tenue par Cab & Néon, animation par Cyrille animation, chorégraphie de Véronique et ses danseuses de Choream, jeux d'eau, structures gonflables, goûter offert pour les enfants et pour clore les festivités, un karaoké.

La foire commerciale

Une véritable institution depuis des décennies. La commune a été bien animée sous le soleil de ce deuxième week-end d'octobre.

La foire commerciale organisée par l'association du Comité de foire s'est de nouveau déroulé au camping municipal. Les travaux de la place Croala ne permettait pas de la faire au centre-ville.



C'est à 10h qu'a été inaugurée cette 136^e foire commerciale en présence de nombreux élus départementaux venus nous démontrer leur attachement profond à notre commune.

La présidente du comité de foire et ses membres ont tenu à souligner l'engagement de l'ensemble du conseil municipal envers les associations et notamment pour leur bienveillance et leur soutien indéfectible depuis tant d'années, notamment matériel et financier qui leur permet de proposer aux visiteurs des animations gratuites et sans oublier, les services administratifs et techniques de la commune pour l'aide logistique.

L'entraide est passé également par le prêt gracieux de ma-



tériel par la commune de Mesgrigny et par le comité des fêtes de Méry-sur-Seine.

Les exposants, commerçants et artisans, de plus en plus nombreux, avec près de 80 exposants ont répondu présents. Certains fidèles, toujours au rendez-vous, comme Mme Lopez, présente depuis plus de 20 ans.

La diversité était aussi d'actualité, avec notamment la présence d'un affuteur, d'une biscuiterie troyenne et d'un artiste peintre. Les visiteurs, de plus en plus nombreux chaque année contribuent au succès de cette manifestation.

Les associations méryciennes ont également été mises à l'honneur avec la Société musicale de Méry sur Seine, dirigée par Bernard et Jacqueline, ainsi que l'association de Danse Choream avec Véronique. aux commandes.

Le Comité de foire de Méry-sur-Seine est composé d'une équipe dynamique qui se mobilise tout au long de l'année par diverses manifestations (karaoké, thé dansant, vide grenier, bourse aux cartes postales) avec pour seul objectif de monter le projet d'une foire de qualité.

Dans une ambiance conviviale, la foire commerciale était un moment de partage et le bon moyen de faire découvrir les artisans locaux, les commerçants, les producteurs et l'ensemble des exposants avec divers étals malgré tous les aléas qui secouent l'économie.

Cette journée fut aussi festive. Animée par Cyrille Animation, le thème de cette année, la fête de la bière avec une ambiance musicale celtique donnée par le groupe Ozzy & the roasted coasts.

Au programme de l'après-midi, de nombreuses animations avec l'association Breaking beats clan, la découverte de la cornemuse et de la caisse écossaise, les majorettes nogentaises, la société musicale de Méry, les voitures et motos anciennes et les voitures Tuning. Les enfants ont également été mis à l'honneur avec deux châteaux gonflables et des jeux en bois d'un autre temps.





Les fêtes et les cérémonies

L'adjoint en charge des dossiers : Mme Céline LECOQ

Membres : Mmes Carmen LABILLE, Patricia VERJOT, MM. Valentin GOY, Alain ADAMO

Cordinatrice projets : Mme Daisy SIMONNOT

La fête foraine

Après plusieurs années d'absence, la fête foraine a fait son retour au printemps.

En effet, pour le bonheur des petits et des grands, la place du 14 Juillet s'est transformée en fête foraine durant le week-end de Pâques.

Différents manèges étaient au rendez-vous, pour le plaisir de chacun ; de l'indémoudable pêche aux canards, au manège des tout petits, en passant par les indispensables auto-tamponneuses, sans oublier le tir.

Les gourmands ont également trouvé leur bonheur avec churros et bonbons. Entre amis ou en famille, vous êtes venus nombreux durant ces journées qui ont été plutôt ensoleillées, avec du rire, de la joie et de la bonne humeur.

La fête nationale

Le 13 juillet, c'est en musique qu'a eu lieu la traditionnelle retraite aux flambeaux.

En fin d'après-midi, sur la place du 14 juillet, les Méryciens se sont retrouvés pour écouter le concert de la société musicale de Méry-sur-Seine. Les lampions multicolores ont été distribués par les employés communaux.

A la tombée de la nuit a eu lieu la retraite aux flambeaux. Plus de 400 personnes, parents et enfants, ont défilé dans les rues de la commune.

Comme l'an passé, nos aînés étaient à l'honneur puisque le cortège s'est rendu jusqu'à la maison de retraite. C'est avec émotion que les résidents, réunis dans la cour, ont écouté les différents morceaux joués par la société musicale.

Pour terminer cette soirée, tout le monde s'est dirigé vers le port pour admirer le feu d'artifice sur le bassin du canal.



Le 14 juillet, la journée nationale a débuté par un hommage à Raymond Henriot, doyen de la commune décédé à 102 ans. De nombreuses personnes, familles et amis, se sont réunis au terrain de pétanque qui porte désormais son nom et où une plaque commémorative lui rend hommage.

Mme Carmen LABILLE, maire de Méry-sur-Seine, dans un discours émouvant, a retracé sa vie : *"Une vie bien remplie, de labeur, de rigueur, d'authenticité, d'amour, de bienveillance, de fidélité envers sa commune qui l'a vu grandir et où il a créé une famille aimante, finalement les valeurs de l'homme réside dans sa personnalité, sa sagesse, sa créativité et son courage, tout ce que reflétait M. Raymond Henriot"*.

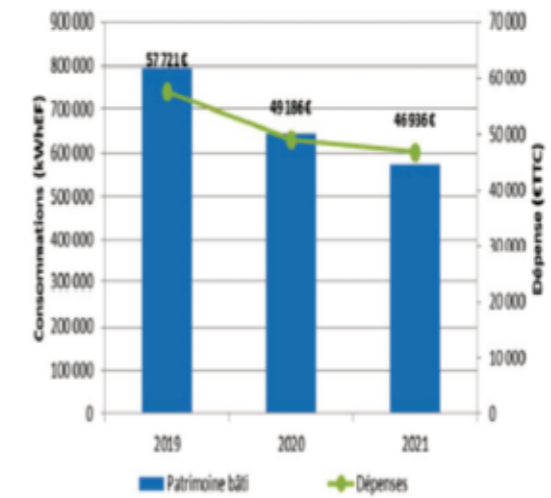
L'ensemble des invités ainsi que les administrés ont été conviés au camping pour prendre le verre de l'amitié offert par la commune.



Patrimoine bâti

Évolution 2019 - 2021

Consommations	Dépenses
- 28%	- 19%

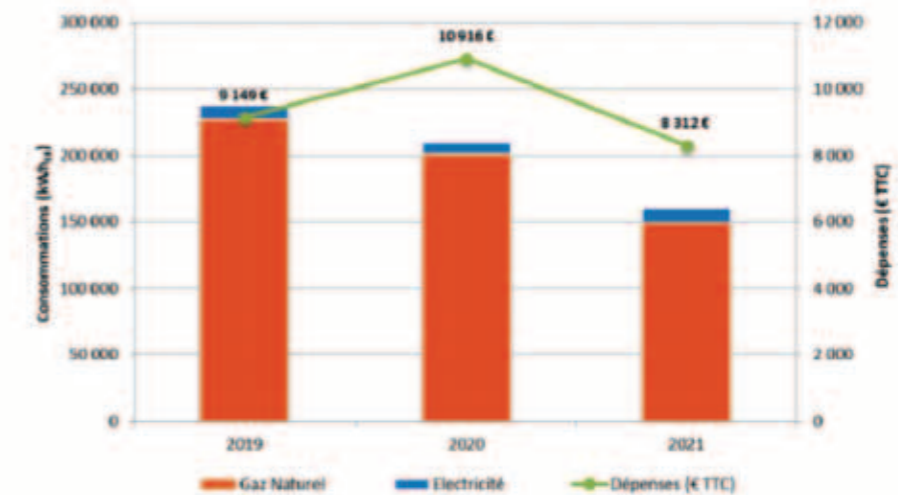


Les consommations énergétiques du patrimoine bâti ont diminué de 28% entre 2019 et 2021.

Cette diminution est due entre autre à une bonne gestion de la régulation du chauffage dans les bâtiments publics.

Suivi des consommations

• Ecole primaire



La consommation d'énergie est en baisse de 24 % en 2021 par rapport à 2020. La consommation d'électricité a augmenté de 21%. Nous pouvons constater une bonne gestion du système de chauffage en 2021 car nous avons eu un hiver plus rigoureux en 2021 et nos consommations ont diminué.

• Ecole maternelle





Enfance et Jeunesse

En charge du dossier :

Mme Carmen LABILLE, maire

Membres : Mmes Céline LECOQ, Sandrine GIRARD, Patricia VERJOT

Responsable Enfance et Jeunesse : Mme Noémie PIOT

Depuis maintenant 2 ans, la commune a repris la gestion de l'accueil de loisirs des vacances scolaires.

En recherche constante d'amélioration de la qualité de service offerte aux enfants et aux familles plusieurs réflexions ont été menées.

Après les nombreux mouvements au sein de l'équipe, celle-ci est enfin stabilisée.

Cette stabilité permet d'offrir un cadre sécurisant aux enfants, notamment aux plus petits.

Depuis quelques mois, nous pouvons donc de nouveau nous interroger sur nos actions et nos postures. Des cycles de formations sont en cours.

L'association d'éducation populaire "Les Francas de l'Aube" nous accompagne pour 2 cycles de formations.

Le premier est destiné à l'ensemble des encadrants du midi pour perfectionner le temps de pause méridienne des enfants.

La seconde formation est à destination des animateurs et des enfants afin de sensibiliser tout le monde aux droits de l'enfant. Ainsi nous testons sur le temps méridien des fonctionnements différents. L'objectif visé est d'être plus à l'écoute des besoins et des envies de l'enfant selon son âge et ses particularités.

En s'appuyant sur les pédagogies alternatives, nous souhaitons mettre l'enfant et sa famille au cœur de son éducation.

Des moments d'échanges sont régulièrement mis en place avec les enfants et de plus en plus avec les parents.

Le 31 août, nous avons proposé un goûter aux familles, principalement aux nouveaux inscrits. Ce temps de pré-rentrée a permis de rencontrer les équipes, de rassurer les plus petits et leurs parents avant la rentrée.

En novembre les parents ont été conviés à une réunion d'information sur les projets de l'accueil et le fonctionnement. En janvier, les familles seront invitées à partager la galette des rois autour de jeux et d'ateliers.

Ces moments sont importants pour permettre l'implication des familles dans le mode de fonctionnement de l'accueil de leur enfant.

A compter du 1^{er} janvier 2023, la commune sera signataire d'un PEDT (Plan Educatif De Territoire) visant à harmoniser les temps éducatifs de l'enfant avec principalement l'école et les associations partenaires.



Président : M. Christophe BOURGIS

L'Association des Parents d'Elèves de Méry-sur-Seine (APEM) organise des manifestations tout au long de l'année scolaire pour aider au financement d'équipements et de sorties scolaires dans les écoles maternelle et élémentaire de Méry-sur-Seine.

L'année dernière (2021-2022), l'APEM a mis en place des ventes d'objets et de chocolats pour Noël et Pâques, et a organisé quatre événements : le concours de déguisements d'Halloween, un vide-puériculture, une chasse aux œufs de Pâques et la fête de fin d'année des écoles.

Grâce aux fonds récoltés lors de ces événements, aux dotations des mairies participantes et aux cotisations des parents adhérents, l'association a pu financer :

- des vélos, des draisennes et des poussettes à l'école maternelle,
- le transport en bus pour les sorties scolaires de fin d'année de toutes les classes de maternelle et de l'élémentaire,
- 24 clés USB remises en fin d'année aux élèves de CM2,
- des bouquets de fleurs remis en fin d'année aux ATSEM de l'école maternelle,



- des paniers de basket pour l'école élémentaire (en cours d'acquisition).

Cette année, l'équipe s'agrandit et revient avec de belles idées pour continuer de répondre aux besoins des enfants.

En plus de reconduire les ventes et manifestations de l'année dernière, l'association a déjà, et pour la première fois, accompagné l'école dans la mise en œuvre de photos de fratries et participé au marché de Noël organisé par la commune. Et pour le plus grand bonheur de tous, une belle surprise attendra les enfants de l'école début février.

Tous les parents sont les bienvenus dans l'association pour y apporter leur temps, leurs idées et leur bonne humeur.

Contact : GATOUILLAT Chloé (secrétaire) 06 48 69 88 26
Facebook : APE Méry Sur Seine





Enfin, un projet artistique global autour de la musique, du français et de l'histoire-géographie en lien avec le musée de Brienne donne une autre perspective à un personnage historique, « Napoléon en musique ». La pause méridienne étant longue, les personnels proposent des activités comme de nombreux clubs ou des activités sportives dans le cadre de l'association.

Ce souhait de diversifier les expériences et d'offrir aux élèves des activités variées se retrouve aussi dans la diversité de la pratique sportive avec par exemple les heures de pratique du judo et du handball dans le cadre de l'association sportive renforcée. Ces partenariats avec les clubs sportifs favorisent des pratiques autres et permettent aux élèves de rencontrer d'autres personnes extérieures à l'établissement.

Cette recherche du bien-être des élèves se concrétise aussi par la réflexion qui a mené à la mise en place d'une ludo-récréation qui est une récréation à visée éducative animée par le service civique, formé pour l'occasion, visant à développer les compétences du vivre-ensemble aux élèves repérés en difficulté lors des moments de vie scolaire.

Nous mettons aussi en place des mesures alternatives aux sanctions avec les mesures de responsabilisation grâce aux partenariats signés avec l'IME de Maizières-La-Grande-Paroisse et la ferme pédagogique de Méry-sur-Seine.

Les élèves peuvent également exprimer leurs talents dans les options chorale et chant soliste de la professeure d'éducation musicale. Le partage fait partie des valeurs encoura-



gées avec la participation de ces choristes à une chorale adulte.

Cette ouverture culturelle rythme aussi la vie de l'établissement avec la nécessaire ouverture linguistique par exemple avec la semaine des langues vivantes (ateliers proposés à tous), la mobilité virtuelle avec le dispositif Etwinning (avec Mme Henriot professeure d'anglais) ou la semaine de l'antiquité afin de découvrir les cultures antiques et particulièrement le latin.

Parcours de santé :

Savoir faire des choix éclairés n'est possible qu'en étant bien dans son corps et dans sa tête.

Tout le travail mis en place par les professeurs d'EPS qui souhaitent faire découvrir de nombreuses activités sportives dans le cadre de la journée du sport scolaire le 22 septembre sans oublier les activités proposées dans le cadre de l'association sportive ou la participation active aux opérations ELA et au Téléthon qui favorisent le partage et la solidarité.

S'intégrer dans de plus grands projets permet aussi de se projeter dans l'avenir avec le collège qui est labellisé Génération 2024 dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques en France.

L'éducation à la santé est permanente grâce à de nombreux acteurs comme la CPE, l'infirmière ou les enseignants. Un partenariat avec l'ANPAA nous permet de travailler sur la gestion des écrans à destination des élèves et des parents. L'éducation à la sexualité et à la vie affective est aussi une priorité afin que les élèves réussissent à maîtriser leurs émotions.

Dans la continuité de ces actions, un atelier gestion des émotions permet aux élèves de verbaliser leurs émotions et apprendre à les gérer.

Parcours avenir :

Savoir s'orienter se travaille sur les 4 années du collège avec, dès la 6^e, des ateliers proposés de connaissance de soi, en 5^e la découverte des métiers ou en 3^e l'orientation et la connaissance des lycées. La référente parcours avenir, professeure d'éducation musicale, cherche également à fédérer les énergies en réunissant les professionnels lors d'un carrefour des métiers organisé fin janvier. Tous les élèves de 3^e peuvent découvrir métiers et filières en échangeant avec les professionnels.

L'établissement est engagé également dans le dispositif des Cordées de la Réussite qui permet à un groupe d'élèves d'être suivis par des étudiants de l'IUT de Troyes. Nos élèves sont accompagnés durant leur scolarité par ces étudiants qui leur font découvrir des établissements de l'enseignement supérieur, leur font visiter la ville de Troyes ou des monuments parisiens. Le grand objectif de ce dispositif est de donner de l'ambition aux élèves afin qu'ils accèdent à des formations post-bac en toute connaissance de cause.

En conclusion, ces différents parcours doivent préparer les élèves à leur future vie de lycéen mais surtout leur permettre d'exercer leurs droits et de prendre conscience de leurs devoirs au quotidien.

Les vacances avec les copains

De plus en plus nombreux, les enfants de 3 à 12 ans partagent leurs journées de vacances avec leurs copains.

On rit, on s'amuse et on découvre. Les vacances d'hiver nous ont fait voyager dans le monde des sports d'hiver. Aux vacances de printemps, nous avons participé à l'OvalCup, rencontre de rugby avec les ACM du département, une journée de folie à St-André-les-Vergers au top.

Cet été avec la chaleur, c'est mouillé et pas qu'un peu : batailles d'eau, baignade au lac après l'accrobranche... et surtout une première nuitée. Une vraie sous tente avec barbecue, charmallons grillés, guitare autour du feu : la totale !!!

On espère faire encore mieux en 2023 !

Pour cette nouvelle année l'équipe souhaite impliquer les enfants et les parents dans la construction des animations et des plannings d'activités.



Un nouveau service proposé

En septembre, madame Labille a rencontré les assistantes maternelles pour recueillir leurs besoins.

En effet, sur le territoire, aucun service dédié aux assistantes maternelles n'est proposé.

De cette réunion d'échanges enrichissante sont nées les deux premières animations destinées aux ass mat et à leurs petits bouts, autour de parcours de motricité puis d'ateliers peinture.

L'accent étant mis sur les échanges et les rencontres permettant de favoriser la sociabilisation des plus jeunes.

Le projet se développe et est en cours de réflexion.

En 2022 à l'école primaire de Méry-sur-Seine...

Mme Lyse BEZAIN - Directrice des écoles

À l'école on apprend à lire, à écrire et à compter, mais pas que...

L'école est soucieuse de transmettre également une ouverture culturelle, scientifique et sportive aux élèves.

Les PAG (Projets Artistiques Globalisés) initiés par l'Education Nationale, permettent aux classes sélectionnées de travailler à la réalisation d'un projet avec un artiste à hauteur de 12 heures : bal en liance (danse contemporaine), l'oreille et le son (création d'un univers sonore), théâtre, mosaïque, science et chorale.

Les élèves de la maternelle au CM2 ont affirmé leurs goûts littéraires en participant au prix des Incorruptibles. Il s'agit de découvrir une sélection de livres adaptés à l'âge des enfants tout au long de l'année puis de voter pour son livre préféré. Le vote s'est déroulé avec l'aide de la médiathèque de façon très officielle (bulletin de vote, urne...).

Ils ont également pu profiter d'interventions de la maison de la science et du SDEDA : les bulles de savon, les fluides non

newtoniens, l'air, l'eau, masse et volume, robotique, police scientifique, le tri, la réduction des déchets, gaspillage alimentaire...tout un programme !

Un spectacle « Bœuf Mode », réalisé par la compagnie Billenbois, a été joué pour les élèves de maternelle. Ce spectacle permettait une ouverture culturelle sur l'art : un curieux fermier entreprenait de repeindre les animaux de sa ferme aux couleurs et motifs de tableaux de maîtres.

Les élèves de l'école élémentaire ont bénéficié de séances de piscine, de basket, de football et de hand selon leur niveau de classe. L'école en profite pour remercier les associations sportives locales et la commune sans que cette ouverture sportive ne serait pas possible.

D'autres partenaires de l'école, tel que le conservatoire Marcel Landowski et l'orchestre symphonique de l'Aube, offrent aux élèves d'élémentaire de belles découvertes musicales. Ces actions sont reconduites chaque année à l'école de Méry.

En fin d'année scolaire, juin-juillet 2022, chaque classe a pu profiter d'une sortie scolaire : la ferme de la marque, le lycée forestier de Croigny, le centre-ville de Troyes, le centre Yvonne Martinot et le château de Vaux le Vicomte ont été l'occasion d'élargir son horizon et de partager un bon moment avec ses camarades de classe. L'école remercie d'ailleurs l'APEM pour sa contribution financière à ces sorties.

Dès septembre, pour la nouvelle année scolaire 2022-2023, de nouveaux projets ont été lancés : école et cinéma, salon du livre, Incorruptibles, partenariat sportif avec l'USEP, le club de judo, le FC Maiziery, partenariat culturel avec le conservatoire, l'OSA, la médiathèque...et bien d'autres à venir.



Point sur l'évolution des effectifs de l'école primaire

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
TPS	12	11	7	10	15	4	16
PS	27	27	25	23	29	28	18
MS	37	26	25	24	23	28	28
GS	26	40	25	20	23	22	26
TOTAL MATERNELLES	102	104	82	77	90	82	88
CP	25	25	44	26	27	26	25
CE1	30	24	36	50	27	24	25
CE2	34	28	15	22	46	27	25
CM1	24	37	28	21	20	41	26
CM2	32	24	37	30	25	24	37
ULIS	11	11	11	13	10	11	12
TOTAL ÉLÉMENTAIRES	156	149	171	162	155	153	150
TOTAL PRIMAIRES	258	253	253	239	245	235	238

Les citoyens de demain au collège !

M. Christophe SCHULLER - Principal du collège Pierre-Labonde

Le collège comptait 464 élèves à la rentrée de septembre 2022 avec toute une communauté éducative tournée vers leur réussite : le DNB et l'orientation, et surtout à plus long terme la formation des futurs citoyens, adolescents puis adultes éclairés sachant faire les bons choix et défendre les valeurs de la République.



Le projet d'établissement est entièrement au service de ces ambitions dont on peut voir directement le résultat pour certaines ou de manière plus lointaine pour d'autres. Les différents parcours assurent une cohésion d'ensemble à ces objectifs et permettent une visibilité des actions engagées au sein du collège. Je vais vous présenter quelques actions de l'année 2022 qui concourent à ces objectifs.

Parcours citoyen :

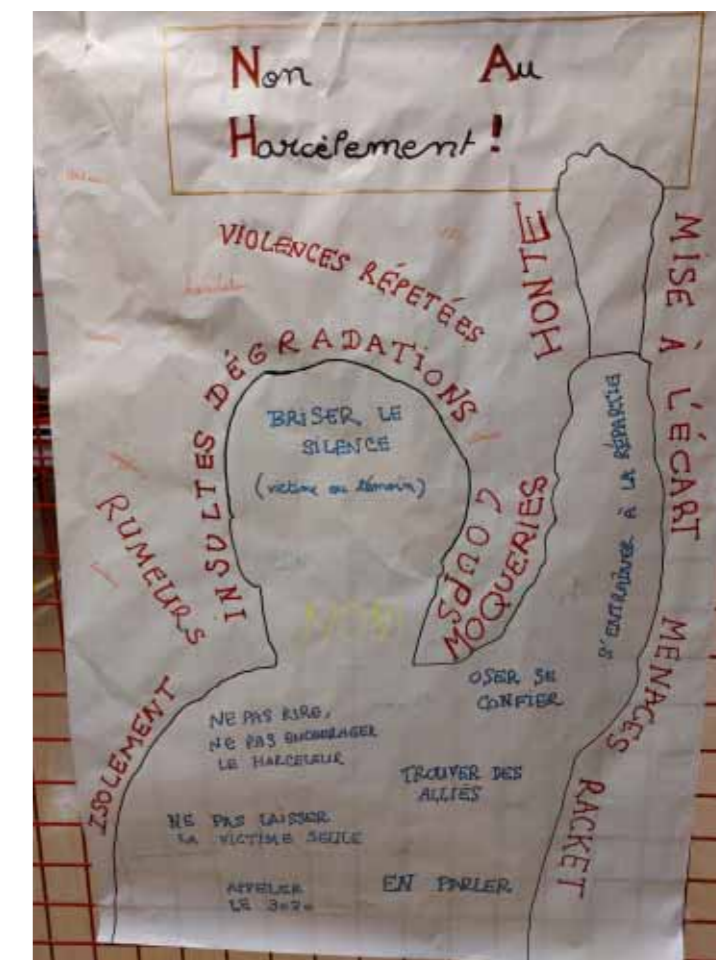
Chaque année, les élus délégués de classe comme ceux qui le sont au conseil de la vie collégienne (CVC) sont formés par Mme Bontout, conseillère principale d'éducation (CPE), aux grands principes de la démocratie représentative et sur les actions à mener pour représenter les autres élèves. En complément de cette action, ces élèves vivent de l'intérieur cette démocratie en visitant l'Assemblée Nationale (en 2021) ou le Sénat (en 2022) tout en découvrant les hauts lieux de la République comme le Panthéon. Avoir des élèves sensibilisés aux valeurs de la République et au bien-vivre ensemble est un objectif permanent pour que chaque élève se sente bien au collège, conscient des enjeux et capable de réagir aux difficultés.

La lutte contre le harcèlement est une priorité avec une équipe formée et un protocole précis pour déceler et traiter les situations dès leur apparition. Le référent harcèlement, la CPE, ainsi qu'une équipe d'enseignants formés gèrent ces situations afin d'aboutir à un climat plus serein au sein du collège.

Toujours dans cet objectif de former les élèves à réagir positivement à des situations compliquées, la MPF (Maison de Protection des Familles) intervient devant les 6^e sur le harcèlement et cyber-harcèlement, les dangers d'internet en 5^e, le mineur et la loi en 3^e ou les violences en 4^e. Rendre les élèves acteurs de leur formation, c'est les préparer à exercer leur citoyenneté demain. Les membres du CVC et les éco-délégués font des propositions et ont permis à l'établissement

d'obtenir une table de tri des déchets à la cantine ainsi qu'un composteur ou un bac de récupération des papiers. Tous les élèves sont sensibilisés à ces gestes qui permettent de préserver la planète. Ils mènent aussi des actions solidaires avec la récupération de cadeaux de Noël pour une association. De la même manière, être responsable, c'est également proposer de rebaptiser la salle polyvalente en salle Samuel Paty pour que ce professeur assassiné soit connu et reconnu et facilite les échanges entre élèves.

La date du 9 décembre 2022 a été choisie pour cette inauguration comme symbole des valeurs de la République à partager et à diffuser. Monsieur Borel, professeur d'histoire-géographie, Mme Bontout et Mme Poncelet, professeure d'éducation musicale, ont contribué à ce beau moment d'unité partagée.



Parcours éducatif, artistique et culturel :

Devenir citoyen c'est aussi s'ouvrir culturellement avec l'accueil d'une résidence d'artistes autour du travail de Mme Escobar, plasticienne, et Mme Michot, professeure d'arts plastiques. Le travail sur la mémoire sur toute l'année scolaire a permis la réalisation de somptueux drapeaux toujours présents dans la cour.

Les élèves de 3^e découvrent cette année scolaire un projet conjoint entre le professeur d'éducation musicale et les professeurs d'EPS avec une compagnie de cirque. Chacun pratique les arts du cirque et s'ouvre à une nouvelle discipline au contact de l'autre.